LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes
Vol. 84 n°45 Saint-Boniface, du 27 février au 5 mars 1998 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355


photo: Hubert Pantel

Swing La Bottine!

C'est sur les airs endiablés de La Bottine souriante que s'est terminée la 29e édition du Festival du Voyageur qui, malgré un manque de coopération de mère nature, s'est révélée un véritable succès avec près de 200 000 entrées enregistrées.

Mère nature se fait clémente

Pas d'inondations en 1998!

Après l'inondation du siècle, la nature pourrait bien épargner les résidants de la vallée de la Rouge et des autres régions du Manitoba ce printemps grâce au phénomène El Niño. En effet, le ministère provincial des Ressources naturelles ne prévoit aucune inondation pour 1998 si les températures douces et les précipations peu abondantes se maintiennent.

«Si les conditions climatiques changent du tout au tout, il y a une chance sur dix pour que le niveau de l'eau s'élève en-deça du niveau de 1996, a annoncé le porte-parole du ministère, Larry Withney, le 20 février. Mais même s'il tombait trois pieds de neige demain matin, je ne m'inquiéterais pas trop.»

Le gouvernement prévient toutefois les communautés vivant près des rivières tributaires à l'est de la Rouge (rivière aux Rats, rivière Seine) que des inondations restent possibles en cas de précipitations importantes. Le niveau de l'eau pourrait atteindre celui de 1996 en raison d'un sol rendu humide après les pluies abondantes de l'automne dernier. Cet avertissement prévaut également pour la région de Grande Pointe.

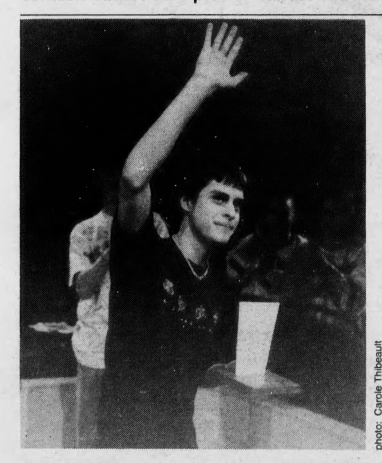
De plus, l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba (EMO) a rendu public, le 24 février, les résultats d'un examen interne portant sur son travail pendant les inondations de 1997. Le rapport rédigé par une firme de consultants se fonde sur des entretiens réalisés avec des membres du personnel d'EMO, des ministères provinciaux, des municipalités et des organismes gouvernementaux.

Parmi les 35 recommandations émises, mentionnons la nécessité de mieux définir les rôles d'EMO et de l'armée, l'amélioration des communications avec les municipalités et l'établissement de critères plus précis pour l'évacuation.

D'autre part, le ministère des Ressources naturelles a alloué un contrat de 540 000 $ pour effectuer des travaux de réfection dans la structure de régulation du canal de dérivation de la rivière Rouge. «La structure de régulation a été utilisée 18 fois depuis sa construction en 1969, et en raison des importantes inondations subies récemment, il est temps de procéder à des travaux d'entretien essentiels, a affirmé le ministre Glen Cummings. On estime que depuis son ouverture, le canal de dérivation a fait épargner plus de 4,5 milliards $ de dommage à la ville de Winnipeg.»

Jusqu'à maintenant, la Province a dépensé 164 millions $ en aide de toutes sortes pour l'inondation de 1997. De ce montant, 8 millions $ ont été alloués pour répondre aux 2 450 demandes faites au Programme de protection contre les inondations. En février, 99 familles n'étaient toujours pas revenues dans leur résidence familiale.

Carole THIBEAULT


photo: Carole Thibeault

Saint-Boniface aura marqué pour longtemps les 96 participants de la Coupe universitaire d'improvisation qui ont connu des monents enlevants et inoubliables du 20 au 22 février au Collège universitaire de Saint-Boniface. À lire en page 15.

Débattre pour s'entendre

Que sortira-t-il de la journée de travail du 7 mars à laquelle sont conviés les organismes? Et réussiront-ils à s'entendre sur des objectifs précis qui mèneront à une entente Canada-communauté améliorée? **Page 3.**

Justice pour tous

Le gouvernement fédéral se prépare à transférer aux provinces la responsabilité de l'application de la Loi sur les contraventions. Mais les droits des minorités sont-ils protégés? **Page 8.**

Tirage en page 2. Bonne chance!

Citation de la semaine

«Quand je me compare à l'équipe de hockey masculine, ça me soulage!»

De retour des Jeux olympiques de Nagano, la hockeyeuse Samy Jo Small a réalisé deux rêves: ramener une médaille et rencontrer Wayne Gretsky. **Page 21.**



ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Pascal DUBÉ, Marc-Éric BOUCHARD et Carole THIBEAULT
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $

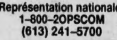
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

membre
Audit Bureau of Circulations
3 800

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Tirage

Courez la chance de gagner un **bon vous permettant d'économiser 10 $** lors de vos achats au **Salon du livre du Manitoba**, qui aura lieu du 12 au 15 mars.

Pour gagner l'un des cinq bons offerts, téléphonez à *La Liberté* **le mardi 31 mars entre midi et 13 h 30** et laissez-nous vos coordonnées. Composez le 237-4823 ou le 1 (800) 523-3355.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

B.L.

ACTUEL

Entente Canada-communauté

Les organismes veulent aller de l'avant

C'est avec optimisme et avec l'espoir d'arriver à établir des paramètres satisfaisants que les différents organismes de la communauté participeront le 7 mars prochain, à une journée de travail portant sur la négociation de la prochaine entente Canada-communauté. Cette rencontre fait suite à l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine (SFM) de novembre dernier, où les organismes avaient fait part de leurs inquiétudes en ce qui concerne le mécanisme de l'entente et le rôle de la SFM, son financement et sa situation de conflit d'intérêt.

Sentant la soupe chaude, la SFM avait d'ailleurs embauché la firme de consultants PGF pour étudier le dossier en profondeur et effectuer des recommandations. C'est d'ailleurs sous l'égide de cette firme que se déroulera la journée de travail du 7 mars. «Les consultants ont remis leur rapport au mois de décembre et les organismes ont eu la chance de le regarder, rappelle le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. Maintenant, ils continuent à consulter pour organiser la réunion et s'assurer qu'on parlera de ce que les gens veulent parler. Il faut qu'on arrive préparés à cette réunion si on veut que ça soit efficace. En ce qui concerne le contenu de la rencontre, les groupes ont reçu autant d'information que la SFM.»

D'autre part, les organismes disent être prêts à passer à une nouvelle étape et à aller de l'avant. C'est ce qu'explique la présidente de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Diane Dornez-Laxdall: «Maintenant, on cherche à améliorer notre relation avec la SFM. Il faut se parler plus souvent. Ç'a été bon de révéler nos inquiétudes; maintenant, nous sommes en période de transition.»



Archives La Liberté

Sentant la soupe chaude, la SFM avait embauché une firme de consultants pour étudier le dossier et effectuer des recommandations.

«Tout le monde sait que nous avons eu une brouille avec la SFM, ajoute l'administrateur du Cercle Molière, Paul Léveillé. Nous avons parler avec la SFM et nous les félicitons pour avoir eu le courage de prendre le risque de mettre toutes ces questions sur la table. Maintenant, il faut retravailler les priorités de façon cordiale avec tous les autres organismes.»

Trois sujets, un but

À moins que les organismes ne manifestent d'opinions contraires, trois sujets clés seront abordés au cours de cette journée, poursuit Daniel Boucher. Il s'agit 1) du rôle de la SFM dans le mécanisme de l'entente; 2) de ses critères de financement; et 3) de la mise en place d'un plan de développement global.

Les deux premiers points devraient toutefois être traités assez rapidement, si l'on en juge par l'ordre du jour provisoire proposé par PGF. «On veut que la définition de notre rôle soit clair, explique Daniel Boucher. Présentement, nous avons déjà le mandat d'aller négocier la prochaine entente. Maintenant, il s'agit de trouver comment ça va se faire. Peut-être que des représentants des autres secteurs peuvent aussi être délégués? C'est ce qu'on va voir.»

Après la rencontre de novembre, les consultants ont sont venus rapidement à la conclusion qu'il était impératif que la SFM reçoive son financement à part de l'enveloppe régulière de l'entente Canada-communauté. Le rapport propose quatre options portant sur de nouveaux modes de financement. «Ce sont quatre options que nous soutenons activement», précise Paul Léveillé du Cercle Molière.

Il faut quand même rester sur ses gardes, avertit Daniel Boucher: «J'ai déjà parlé aux gens de Patrimoine canadien et je leur ai expliqué qu'un financement séparé, ça peut fonctionner à une seule condition: qu'il y ait plus d'argent pour les organismes. Sinon, la SFM va être dans une situation où les gens vont penser qu'on s'en est bien sorti et qu'eux n'ont pas plus de fonds.»

D'ailleurs, Roxane Dupuis du Conseil jeunesse provincial et Henri Grimard de la Société historique de Saint-Boniface veulent profiter de la rencontre du 7 mars pour rappeler l'importance de leurs projets respectifs. «Je m'attends à ce que ce soit une journée de clarification, mentionne Roxanne Dupuis. Partout au Canada, c'est évident que les organismes jeunesse ne sont pas bien servis par leur entente Canada-communauté. Les choses doivent changer.»

Un plan de développement global

Daniel Boucher estime que le point le plus important de la rencontre sera certainement l'élaboration d'une ébauche de plan de développement global qui cernerait les actions prioritaires à prendre pour atteindre des objectifs à long terme. Ce plan, dit-il, aiderait grandement le comité conjoint à déterminer l'allocation des fonds selon les priorités et la stratégie communautaire.

«Sans ça, on ne peut pas avancer, affirme-t-il. Il faut se donner une vision d'ensemble qui dit où tout le monde se retrouve. Le plan de développement global, ça explique le rôle de chacun avec des objectifs mesurables. Nous sommes à un point où il faut aller au-delà de la survie de notre communauté et faire du développement.»

Mais encore faut-il que tous s'entendent sur la définition de «plan de développement global», répliquent les organismes. «Il faut savoir si on parle de la même chose, remarque Diane Dornez-Laxdall. Mais c'est certain que si tu n'as pas de vision, tu peux avoir l'argent que tu veux, mais tu n'iras pas nulle part. Pour l'instant, avec les priorités, on a juste une liste d'épicerie et pas de plan d'ensemble. Il faut qu'on détermine quelles sont nos valeurs les plus importantes comme communauté. Qu'ont disent qui fait quoi et quand.»

Enfin, Daniel Boucher croit que le rôle de la SFM au comité conjoint devrait être de servir de chien de garde pour assurer que tout le monde respecte les priorités et le plan. «Qu'on ait ou non le droit de vote, ça n'a pas d'importance. Mais nous sommes vraiment le seul organisme qui voit ce que chaque groupe fait et comment on peut intégrer tout ça.»

Carole THIBEAULT

ÉDITORIAL

Et la solution de rechange?

Acculez un animal au pied du mur et il y a de fortes chances qu'il vous attaque. En multipliant envers le Québec les tactiques qui relèvent du plan «B», le gouvernement fédéral peut faire reculer l'option nationaliste dans les sondages à court terme, mais risque à plus longue échéance de voir la frustration des Québécois se traduire en une plus grande menace pour l'unité nationale.

La ligne dure à laquelle recourt le fédéral peut faire réfléchir les Québécois, mais dans la mesure où elle ne s'accompagne d'aucune solution de rechange au régime actuel, elle finira par attiser la flamme nationaliste de citoyens qui persistent à se sentir lésés dans la fédération canadienne.

En demandant à la Cour suprême de statuer sur le droit du Québec à la sécession en vertu de la constitution canadienne et du droit international, le fédéral court peu de risques au plan juridique. Mais il en prend beaucoup au plan politique. Car discréditer la démarche «démocratique» du parti québécois vers la souveraineté du Québec, c'est une chose; laisser entendre au Québec tout entier qu'on amputera son droit à l'autodétermination, en tentant de contrôler l'exercice démocratique de ce droit, c'est tout autre chose. Peu importe si le fédéral a raison ou non de vouloir fixer des règles du jeu plus claires, dans la mesure où c'est le Québec entier, fédéralistes compris, qui perçoit la manoeuvre comme une ingérence et comme une gifle de plus du Canada, l'unité nationale n'y aura rien gagné.

Depuis toujours, c'est en misant sur les déceptions des Québécois envers le fédéralisme canadien (et envers le Canada anglais qui reste sourd à leurs demandes) que les souverainistes québécois ont gagné des points à mesure que le temps passait. De ce point de vue, les nationalistes québécois n'ont pas trop à s'inquiéter des démarches du fédéral: à prêcher la ligne dure, un ministre finira bien un jour ou l'autre par échapper la déclaration qui fera déborder le vase, et gagner des points aux nationalistes dans les sondages...

Entre convaincre et contraindre, le gouvernement de Jean Chrétien préfère ces temps-ci la deuxième solution. Elle est bien finie, l'époque où on vendait les avantages d'être Canadiens en se référant aux beautés des Rocheuses... Mais ce n'est pas en obligeant par la voie juridique les Québécois à demeurer dans un pays qui ne les accepte pas tels qu'ils sont qu'Ottawa gagnera la partie. Tandis que Jean Chrétien et ses ministres se montrent intraitables à l'égard du Québec, on attend toujours qu'ils montrent autant d'empressement à convaincre les Canadiens anglais de la nécessité de faire des concessions plus importantes au Québec. Si l'unité nationale a un prix, le Canada anglais aussi doit en payer sa part.

Sylviane LANTHIER





OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS PUBLIC
Objet: Demandes de licences d'exportation de gaz naturel présentées aux termes de la partie VI de la Loi sur l'ONÉ

Le public est informé par les présentes qu'à compter du 1er mars 1998, l'ONÉ a l'intention d'examiner toutes les demandes complètes de licences d'exportation de gaz au fur et à mesure qu'elles sont déposées.

L'Office n'exigera plus des demandeurs qu'ils publient un avis concernant leur demande. Il veillera plutôt à notifier lui-même les parties qui ont demandé à recevoir un avis lorsqu'une telle demande est déposée.

Les parties désireuses de faire porter leur nom sur la liste de notification concernant la partie VI doivent s'inscrire auprès du secrétaire de l'Office, à l'adresse indiquée ci-dessous.

En outre, l'Office diffusera, sur son site Internet (www.neb.gc.ca) et à la bibliothèque de l'ONÉ, un avis concernant chaque demande de licence d'exportation de gaz qu'il reçoit.

M.L. Mantha
Secrétaire
Office national de l'énergie
311 - 6e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 3H2
Télécopieur: (403) 292-5503

Reconnaissance d'un Québec souverain

La Cour suprême devra trancher

Le Canada est-il divisible? Si oui, sous quelles conditions? Voilà essentiellement les questions auxquelles doivent répondre les neuf juges de la Cour suprême après avoir entendu les arguments des uns et des autres en ce qui concerne le droit du Québec à la sécession.

Rappelons que le fédéral a demandé trois questions à la cour. La constitution canadienne étant muette sur le droit à l'autodétermination, le gouvernement libéral a d'abord demandé à la Cour suprême de déterminer comment une province pourrait se séparer du reste du pays sous l'entente actuelle.

Le gouvernement veut aussi savoir sous quelles conditions un peuple peut être reconnu en vertu du droit international. Finalement, en cas de conflit entre le Canada et un Québec demandant l'accès à la souveraineté, quelles instances juridiques seraient déterminantes?

Le renvoi devant la Cour suprême concernant la sécession du Québec est une pratique exceptionnelle utilisée dans le cadre du plan «B» du gouvernement fédéral. «Le but du gouvernement est de donner à la demande de déclaration unilatérale d'indépendance du Québec un manque de légitimité», résume le politicologue du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Raymond Hébert.

Le texte de la constitution, rappelle-t-il, prévoit déjà un processus d'amendement: sept provinces représentant 50 % de la population doivent être d'accord pour qu'on puisse amender la constitution. Et on pourrait considérer la sécession du Québec comme un amendement. D'autre part, avec Meech et Charlottetown, les provinces ont exigé plus que le texte constitutionnel, en voulant que l'ensemble des provinces acceptent les changements pour qu'ils puissent être valides. Raymond Hébert en conclut que la tradition constitutionnelle prévoit déjà comment faire des modifications et que les juges pourraient considérer cela dans leur décision.»

Parmi l'éventail des réponses que la cour pourrait formuler, le politicologue du CUSB en mentionne une. «Pour avoir droit à l'autodétermination, le Québec doit obtenir l'accord de toutes les autres provinces. Sans cet accord, la déclaration unilatérale de l'indépendance du Québec ne serait pas reconnue par le Canada et donc illégitime.»

Le Québec pourrait alors se tourner vers le tribunal de La Haye pour se faire reconnaître par la communauté internationale. «Bien que ce n'est encore qu'une question hypothétique, le tribunal international pourrait bien reconnaître une province ou un État qui possède son territoire et son gouvernement», souligne le directeur de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), Guy Jourdain.

Les pays qui reconnaîtraient le Québec comme un pays souverain et autonome avant que le Canada ne le fasse pourraient cependant être accusés d'ingérance politique par le Canada, prévient Raymond Hébert, ce qui rend improbable une telle demande. «Par exemple, la France pourrait s'exposer à des sanctions commerciales par le Canada si elle reconnaissait le Québec comme un pays souverain sans que le Canada ne le fasse selon sa constitution», dit-il.

«Le jugement de la Cour suprême ne peut pratiquement pas nier le droit à l'autodétermination du Québec. Il s'agirait d'une violation à un principe fondamental à la démocratie. Cependant, la Cour suprême peut déterminer dans quelles circonstances la déclaration unilatérale d'indépendance serait légale. Cette nuance aura des effets sur la reconnaissance du pays que serait le Québec par les autres nations», conclut le politicologue.

Les nations autochtones suivent également les travaux de la cour avec intérêt. «Si le Québec obtient le droit à la sécession, les premières nations qui réclament depuis des décennies le droit à l'autodétermination de leur territoire pourraient demander de se séparer du Québec pour demeurer au sein du Canada, mentionne Guy Jourdain.»

«Le jugement rendu par la Cour suprême risque d'être extrêmement nuancée, déclare le juriste. Les questions sont d'ordre très politique et les juges vont probablement se servir d'éléments juridiques pour retourner les questions aux politiciens dans leur jugement.»

Pascal DUBÉ

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Daniel. Je suis né le 9 septembre 1997.

J'habite la ville de Calgary avec mes parents Jacinte et Gérald Lambert.

Grand-maman et grand-papa Rheault de Saint-Boniface et grand-papa et grand-maman Lambert de Saint-Malo me chérissent beaucoup. Mes tantes, mes oncles, mes cousins et mes cousines m'aiment aussi.

Du haut du ciel, grand-grand-papa Wilfrid et grand-grand-mère Marcoux veillent avec amour sur moi.

Suzanne Jeanson à la FNFCF

Redéfinir notre style

Suzanne Jeanson vient d'être nommée directrice générale de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) et entrera en fonction le 16 mars.

La Franco-Manitobaine travaille depuis cinq ans à titre de directrice adjointe de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français. «Mon plus grand défi est aussi ce qui m'intéresse le plus dans ce nouvel emploi, indique-t-elle. Depuis la fondation il y a 84 ans de la FNFCF, le portrait de la femme a bien changé au Canada et il faudra redéfinir notre façon de revendiquer, notre style et notre façon d'être si on veut faire entendre notre message. On aura aussi un rôle de leadership pour les femmes au niveau international notamment dans les secteurs de l'économie, de la santé, de la justice sociale et de la francophonie.»

Originaire de Lorette, Suzanne Jeanson vit à Ottawa depuis 1988. Elle a également dirigé le secteur des radios communautaires à la Fédération des jeunes canadiens-français et est reconnue comme une des pionnières du 100 Nons.

A. C.

École Jours de plaine

Mini-centre du CRÉE à Laurier

Un mini-centre CREE vient tout juste d'ouvrir ses portes à Laurier. Sis dans l'école Jours de plaine, le dernier né des centres de ressources éducatives à l'enfance (CRÉE) de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), offre des livres, jouets éducatifs, vidéocassettes et logiciels en français. Le coût d'adhésion est de 15 $ / an pour une famille. Les formulaires d'inscription et les ressources sont offertes à la bibliothèque de l'école les mercredis de 15 h 30 à 16 h 30.

Par ailleurs, l'école Jours de plaine était également l'hôte du deuxième Festival du livre de Laurier, du 23 au 26 février. Le gens pouvaient venir découvrir et commander des livres parmi la centaine de bouquins en exposition. Sous le thème *Un voyage dans l'imaginaire*, le Festival du livre visait à développer le plaisir de lire chez les enfants. Chacune des œuvres vendues permettait également d'amasser des fonds pour l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque de l'école.

P. D.

Carnaval de Lorette

Du plaisir à revendre

Plus de 1000 participants étaient attendus cette semaine pour prendre part à la 33e édition du Carnaval d'hiver de Lorette.

Pour la troisième année consécutive, les organisateurs ont décidé d'étaler l'événement sur une semaine. «C'est mieux comme ça, indique Colette Rozière, membre du comité organisateur. De cette façon, les gens peuvent participer à plus d'activités.»

Parmi les activités, mentionnons les tournois de hockey, le spectacle de patinage artistique, le tournoi de cribbage, le bingo et la soirée de talents locaux. Il y aura aussi le couronnement du roi et de la reine, le 27 février, ainsi que le match de hockey où s'affronteront les Jets Alumni et les Scorpions de Lorette. Un souper suivi d'une danse, est prévu le samedi 28 février.

Enfin, les jeunes seront à l'honneur le dimanche 1er mars avec des activités spécialement conçues pour eux. Toutes les activités se déroulent au centre récréatif de Lorette.

C. T.



LA BROQUERIE

➭ Le Comité culturel de La Broquerie vous invite à une ***Soirée bière et saynètes qui aura lieu le 14 mars à 20 h à l'aréna de La Broquerie.*** Coût: 10 $ (Monique Bédard au 424-5695).

LORETTE

➭ Au ***Carnaval d'hiver de Lorette*** le vendredi le 27 février: cérémonies d'ouverture et couronnement du roi et de la reine; le samedi 28: bonspiel mixte, tir au poignet pour enfants et soirée Gilligan's Island; le dimanche 1er mars: déjeuner aux crêpes et bonspiel mixte.

SAINT-PIERRE-JOLYS

➭ La Jolys Tea Room organise un ***Souper théâtre le 28 février*** à 18 h au centre récréatif de Saint-Pierre. Billets: 25 $ auprès de Cécile au 433-7104. Une danse suivra le spectacle. Réservez vos billets: Cécile Lesage au 433-7106.

COIN DES PETITS

➭ ***Cours de dessin et bande dessinée pour 8 à 12 ans*** les mardis à 19 h du 3 mars au 28 avril à l'école Pointe-Des-Chênes à Sainte-Anne. Coût: 70 $. Inscription: 422-9599. Également: cours de dessin pour adultes à 20 h 15, même lieu, même dates. ➭ L'***Heure du conte*** pour les trois à cinq ans a lieu aux endroits et dates suivants: ***bibliothèque Louis-Riel*** (986-4576) le mardi à 10 h 30 du 3 mars au 14 avril; ***Saint-Boniface*** (986-4332) le vendredi à 10 h 30 du 17 avril au 12 juin; ***Parc Windsor*** (986-4947) le jeudi à 14 h 30 du 9 avril au 14 mai; ***Pembina Trail*** (986-4380) le mardi ou le vendredi à 14 h 30 à compter du 20 avril. Inscription obligatoire!

PLEIN AIR

➭ ***Festival familial au parc Assiniboine*** le 1er mars de 12 h à 17 h. C'est gratuit! ➭ ***Festival d'hiver du parc national du Mont-Riding*** se déroule le 1er mars. Au programme: déjeuner aux crêpes, promenades en carriole et chasse au trésor. ➭ Le ***Centre d'interprétation du marais Oak Hammock présente son Festival Tropical*** le 28 février et le 1er mars de 11 h à 16 h. Invités spéciaux: Le Club des perroquets du Manitoba avec plus de 50 oiseaux multicolores. Informations: 467-3300.

AU FÉMININ

➭ Pluri-elles invite les ***adolescentes de 13 à 18 ans et leurs mères*** à participer à une journée de discussion le samedi 14 mars de 8 h 30 à 16 h au Collège universitaire de Saint-Boniface. C'est gratuit! Inscriptions: 233-1735 ou le 1 (800) 207-5874. ➭ ***La remise des Prix Réseau aura lieu le dimanche 8 mars*** au Niakwa Country Club (620, chemin Niakwa). L'accueil se fera à compter de 11 h 30 et le brunch sera servi dès 12 h 15. Le coût des billets est de 17 $. Renseignements: 235-0604. ➭ ***Groupe de soutien et d'information de Pluri-elles.*** Ateliers offerts les jeudis soirs de 19 h à 21 h. Thèmes abordés: ***Améliorer la situation de la femme*** (du 12 au 26 mars), ***Vieillir en santé*** (du 2 au 16 avril), ***Envisager la retraite*** (du 23 avril au 7 mai) et ***Explorons nos passe-temps*** (du 14 au 28 mai). Renseignements et inscriptions: 233-1735 ou 1 (800) 207-5874. ➭ À compter du 3 mars, Pluri-elles offre le programme ***Communication mère-fille*** pour les jeunes filles de 10 à 12 ans et leurs mamans. Coût: 10 $. Inscription: 233-1735.

EN VISITE

➭ Le fondateur des communautés de l'Arche et de Foi et lumière, ***Jean Vanier, sera à Winnipeg du 21 au 24 mai.*** Plusieurs activités sont prévues. Le samedi 23 mai, Jean Vanier animera (en anglais) une journée de retraite de 9 h à 16 h au St. Mary's Academy (550, Wellington Cr.). Coût: 20 $. Le même soir à partir de 18 h 30, il sera au Banquet de l'Arche de Winnipeg qui célèbre cette année son 25e anniversaire. Billets: adultes: 25 $. Réservations obligatoires pour ces deux événements avant le 1er avril au 237-0300. Jean Vanier donnera également une conférence le 21 mai à 19 h 30 à la cathédrale St. Vladimir & Olga; une soirée œcuménique est prévue le 22 mai de 19 h à 22 h au St. Mary's Academy; enfin, il prendra la parole (en français) lors de la messe de 11 h le 24 mai à la cathédrale de Saint-Boniface.

PASTORALE

➭ Le ***Service du mariage et de la famille du Manitoba*** organise un après-midi de réflexion ayant pour thème: la communication à l'intérieur du couple, le dimanche 1er mars de 13 h à 17 h 15 à la sacristie de l'église de Saint-Malo. Renseignements: 231-4479.

RÉUNIONS ANNUELLES

➭ Assemblée générale de ***Habitat chez-soi*** le 23 février à 19 h 30 au 622, avenue Taché, 2e étage, salle c (231-2712). ➭ La ***Corporation de développement communautaire Chaboillé*** tient son assemblée générale annuelle le 26 mars à 19 h 30 au club Noret de Saint-Malo.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

➭ Les entreprises et groupes communautaires qui désirent fournir un emploi d'été aux jeunes manitobains ont jusqu'au 27 mars pour présenter une demande au ***programme Lancement de carrières*** 1998 (945-3557 ou 1 (800) 282-8069).

BOURSES

➭ Vous êtes femme francophone et vous prévoyez un retour aux études? Posez votre candidature pour la ***bourse de 1 000 $ octroyée par la FNFCF.*** Renseignements: (613) 241-3500. Date limite le 30 avril.

CONFÉRENCES

➭ ***Conférence sur la justice sociale et la liturgie*** organisée par le groupe d'entraide de Saint-Eugène le 18 mars à 19 h à l'église Saint-Eugène. Conférenciers: Tom Novak et Margot Lavoie (253-0735).➭ Le 19 mars, ne manquez pas la conférence intitulée ***Une question de valeur: les femmes artistes au Manitoba avant 1950*** présentée par Claudine Majzels et offerte par Réseau dans le cadre de sa série En paroles et en gestes: Portraits de femmes au Manitoba français. À 19 h 30 au Musée de Saint-Boniface (237-4500).

CORRESPONDANCE

➭ À l'occasion de la ***Semaine provinciale du français du Nouveau-Brunswick***, les élèves de la deuxième année de l'École Camille-Vautour de Saint-Antoine (N.-B.) invitent tous les jeunes francophones du pays à être fiers de leur langue. Ils vous envoient donc le message suivant:

Gardons notre français!

Le français est important car elle est notre langue. Nous voulons continuer à communiquer en français dans les magasins. Nous voulons garder la langue française dans nos écoles, les hôpitaux, les églises, les restaurants, les hôtels, etc... Nous voulons garder nos livres français. Que nos parents puissent continuer à parler le français à leur travail. Respectons les deux langues. Parlons en anglais aux anglais et en français aux français. Ne mêlons pas les deux. Nos grands-parents nous ont donné un héritage... notre langue française. Prenons-en soin en parlant toujours le français avec fierté.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Transferts à la Province en matière de justice

Les droits des francophones sont-ils protégés?

Le gouvernement fédéral vient de transférer aux gouvernements provinciaux de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick la responsabilité de faire appliquer la Loi sur les contraventions. Bientôt, ça sera le tour du Manitoba. Le hic, préviennent les juristes, c'est qu'avec ce transfert de compétences, les droits linguistiques des minorités de langues officielles ne sont plus assurés.

La Loi sur les contraventions a été établie en 1992 pour alléger et simplifier le processus prévu par le Code criminel. «Dans le passé, explique le directeur général de la Fédération des associations de juristes d'expression française de Common Law (FAJEFCL), Jean-Paul Boily, une personne qui recevait une contravention pour excès de vitesse à l'aéroport de Winnipeg était susceptible d'être poursuivie sous le Code criminel, un processus souvent long et coûteux.»

Comme dans le cas de la Formation professionnelle, le fédéral a conclu des accords avec les provinces afin de transférer la responsabilité de la Loi sur les contraventions. Le problème, c'est que la loi fédérale est soumise à la Loi sur les langues officielles, ce qui n'est pas le cas au provincial.

Le premier accord, signé avec l'Ontario, est entré en vigueur le 1er août 1996, suivi le 1er juin 1997 de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Des ententes similaires doivent être négociées avec toutes les provinces et territoires d'ici la fin du mois d'avril.

Mais voilà, s'inquiète l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario, ces ententes ne mentionnent pas les droits linguistiques. La protection accordée aux minorités de langues officielles varie donc selon les provinces.

«L'Ontario a la Loi 8 qui accorde aux francophones certains droits linguistiques, explique le directeur de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, Guy Jourdain. Le fédéral s'est donc dit qu'il n'y avait pas de problèmes. Sauf que la Province s'est retournée et est allée transférer la responsabilité aux municipalités, dont certaines se sont déclarées unilingues anglaises!»

L'Association des juristes d'expression française de l'Ontario a d'ailleurs déposé une plainte au Commissaire aux langues officielles le 19 février 1997.

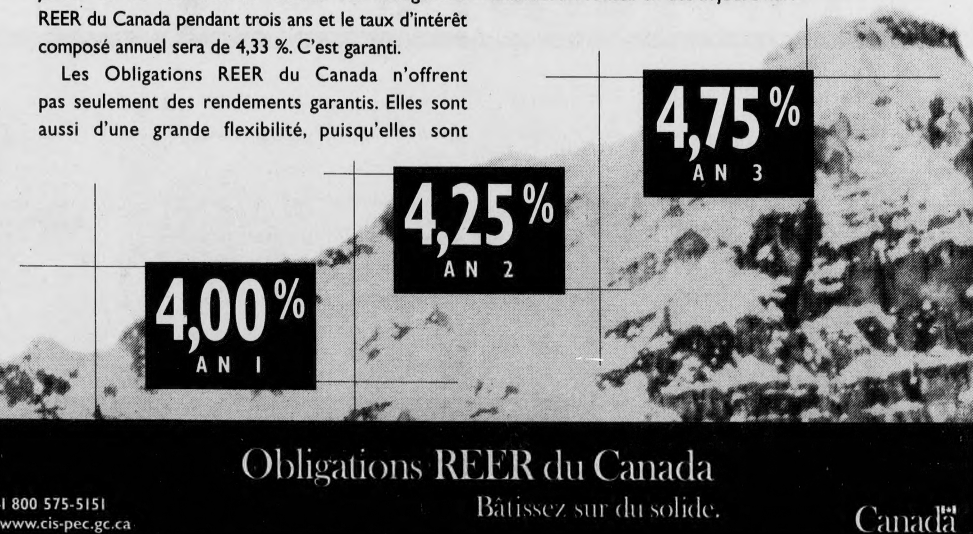
Le rapport d'enquête du commissaire, déposé en novembre 1997, exhorte le ministère de la Justice à prendre des dispositions afin de garantir le respect des droits des minorités.

Le gouvernement fédéral est maintenant en voie de négocier une clause spéciale qui garantit à l'accusé un procès dans la langue officielle de son choix, explique le directeur du groupe de travail sur les contraventions au ministère de la Justice, Michel Gagnon. «La clause stipule que les contraventions devront être bilingues et assure un procès dans la langue de l'accusé, mais la correspondance sera assurée par la province et pourrait être unilingue selon les provinces, indique-t-il. Une seconde clause obligera le gouvernement provincial à consulter le fédéral avant de dévoluer à son tour ses responsabilités aux municipalités.»

La crise semble donc avoir été évitée de justesse. Mais comme l'indique le président de FAJEFCL, Rhéal Teffaine, il faut rester vigilant. «C'est le principe général qui nous préoccupe, lance-t-il. C'est le même problème que quand on privatise, par exemple l'aéroport de Winnipeg, les francophones en milieu minoritaire perdent des droits qu'ils croyaient acquis. La Fédération a fait des présentations auprès du ministère fédéral de la Justice pour sensibiliser les fonctionnaires afin qu'ils n'oublient pas les droits des minorités.»

Le transfert des responsabilités en ce qui a trait à la Loi sur les contraventions pourrait en effet n'être que la pointe de l'iceberg. «On s'attend à ce qu'il y ait de plus en plus de transferts de responsabilités», conclut Rhéal Teffaine.

Anie CLOUTIER



Le bilinguisme communautaire

Une idée qui fait du chemin

Après avoir consulté ministères provinciaux et organismes francophones, le juge Richard Chartier a voulu informer la communauté franco-manitobaine des tendances ressortant de son rapport sur la réforme de la politique provinciale sur les services en français. Chargé par le ministre responsable des services en français, Darren Praznik, d'élaborer une nouvelle stratégie pour offrir de meilleurs services gouvernementaux à la population francophone, le juge Chartier entend remettre au mois de mars un rapport qui propose une toute nouvelle forme de livraison des services en français, axé sur ce qu'il appelle le «bilinguisme communautaire».

«Je veux être le plus transparent possible, indique Richard Chartier. J'ai déjà écris une première ébauche mais je voulais m'assurer que les gens étaient d'accord avec ce que je propose. En général, ils sont intéressés. En tout cas, tous m'ont dit qu'ils étaient d'accord pour avoir accès à un vrai bilinguisme et avec le fait d'avoir de vrais emplois dans leurs communautés.»



Archives La Liberté

Richard Chartier: «Mon rapport est positif. Je veux que ça soit un rapport que les anglophones vont aussi trouver acceptable. Quant aux francophones, il faut se rendre compte qu'on a quelque chose à offrir et ne pas en avoir honte.»

Plusieurs services sous un même toit

Le concept de bilinguisme communautaire que propose donc le juge Chartier s'appuie sur une forme de bilinguisme territoriale tel qu'appliqué en Belgique ou en Suisse, mais de façon plus flexible. Ce concept permettrait la création de Centres de services communautaires (CSC) qui regrouperaient sous un même toit des représentants bilingues de différents services gouvernementaux. En plus de créer de nouveaux emplois dans les communautés visées, ces CSC seraient désignés entièrement bilingues et la langue de travail y serait le français.

«Je me suis rendu compte, en comparant les cartes, que les communautés francophones occupent les mêmes territoires qu'en 1870, explique le juge Chartier. Ça veut donc dire qu'elles demeurent au même endroit et c'est pour ça que cette formule peut fonctionner ici.»

Dans la ville de Winnipeg, Richard Chartier recommande également de concentrer les employés bilingues dans un même bureau. Par exemple, le grand bureau d'Autopac situé sur le chemin St.Mary's pourrait être désigné responsable de toutes les communications bilingues de la Société d'assurance publique. Ce bureau serait aussi chargé d'envoyer des unités mobiles bilingues dans les régions francophones pour les tests de permis de conduire. Et dans l'annuaire téléphonique, le numéro des services en français serait directement relié à ce bureau.

«De cette façon, révèle l'auteur du rapport, les francophones n'auraient pas à attendre des heures pour avoir un service dans leur langue et ils seraient assurés de pouvoir le recevoir. Trop souvent, quand ils se font répondre en anglais, les Franco-Manitobains continuent en anglais parce qu'ils savent que ça va prendre moins de temps. Avec ces bureaux, tu es certain que tous les employés parlent les deux langues et c'est à toi de décider quelle langue tu vas utiliser.»

Quelles communautés sont touchées?

Richard Chartier a ainsi révisé le fonctionnement de neuf ministères et agences, chacun faisant l'objet de recommandations précises. Il s'agit des Services à la famille, des Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg, de l'Éducation, la Santé, la Justice, l'Agriculture et le Développement rural, la Voirie et Transport, Autopac et de la Société des alcools.

Quant aux CSC, ils seraient instaurés dans un village de chacune des grandes régions francophones identifiées, soit la Seine, la Rouge, la Montagne, Saint-Laurent et, en ville, le nord de Saint-Boniface et le sud de Saint-Vital. «Les statistiques démontrent que 94 % des gens qui parlent français habitent dans ces territoires ou dans la région avoisinante, indique le juge Chartier. En ce qui concerne les villages, j'ai créé une méthode pour "chiffrer" leur vitalité. Tout ça est dans mon rapport. Et je propose que le gouvernement implante les CSC dans les villages à haute vitalité.»

Les villages ayant une certaine concentration de francophones mais vivant dans des régions éloignées n'ont pas été oubliés dans les plans de Richard Chartier. Saint-Lazare, Sainte-Rose-du-Lac, Laurier, Saint-Georges et Powerview seront toujours desservis par la politique provinciale des services en français telle qu'elle existe actuellement, c'est-à-dire par des employés bilingues nommés à certains postes. Cependant, l'accès à une ligne téléphonique directe en français (reliée au CSC de la région la plus près) pourrait au moins permettre aux francophones de ces régions d'avoir de meilleurs services.

«Ce que je propose, c'est vraiment un concept nouveau au Manitoba, rappelle Richard Chartier. Quand j'ai rencontré les ministres et les sous-ministres, ils ont dit que ça semblait être une bonne idée. Ils ont vraiment une bonne ouverture d'esprit.

«En fait, s'ils voient que ça fonctionne, ils m'ont clairement indiqué qu'ils étaient intéressés à appliquer le même concept avec les bureaux anglophones. C'est vrai! Dans le fond, les bureaux comme les CSC leur permettraient d'être plus efficaces car les services offerts par les différents ministères sont souvent reliés l'un à l'autre. En plus, ça leur permettrait de faire des économies d'échelle.»

Carole THIBEAULT

Le bilinguisme communautaire

C'est plus juste comme ça!

Le principe de bilinguisme communautaire proposé par le juge Chartier trouve des appuis chez les juristes d'expression française, qui recommandent au ministère de la Justice du Manitoba d'instaurer des tribunaux bilingues à Saint-Boniface et dans les villages francophones.

À l'heure actuelle, souligne le directeur de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, Guy Jourdain, un accusé qui désire obtenir son procès en français doit d'abord en faire la demande lors de sa parution devant la cour au Palais de justice de Winnipeg. Il doit ensuite attendre la venue à Saint-Boniface de la cour provinciale. Or, cette cour ne siège en français à Saint-Boniface que quelques fois par mois.

«Ce qu'on propose, c'est que la cour provinciale siège en permanence à Saint-Boniface, indique Guy Jourdain. Composée entièrement de personnel bilingue, elle serait en mesure d'entendre toutes les causes des résidants de Saint-Boniface, Saint-Vital ou Saint-Norbert peu importe que l'accusé soit anglophone ou francophone. On couperait donc une étape dans le processus, celle de devoir se présenter d'abord au Palais de justice, et avec une équipe bilingue, les gens se sentiraient bien à l'aise de demander des services en français.»

Les villages francophones, continue Guy Jourdain, seraient desservis par cette même cour bilingue qui se rendrait quelques fois par mois à Saint-Pierre-Jolys et Notre-Dame-de-Lourdes. «Bien sûr, pour que le plan marche, il faut transférer nos deux juges francophones, Richard Chartier et Roger Grégoire, et nommer d'autres procureurs de la couronne.» Actuellement, la Province ne dispose que de deux procureurs capables de s'exprimer en français. Il s'agit de Georges DeMoissac basé à Winnipeg et de Melinda Murray basée à Brandon.

A. C.

Prière à mère Teresa

FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

T.G.L.

Budget fédéral 1998

Un petit peu plus pour tout le monde

Plutôt que de décréter une baisse générale des impôts, le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a choisi d'alléger le fardeau fiscal des contribuables par davantage de crédits d'impôts. C'est ce qui ressort du budget déposé le 24 février qui comprend des dépenses de 148 milliards $ et un excédant prévu de trois milliards $.

Paul Martin éliminera notamment la surtaxe de 3 % pour les familles ayant un revenu inférieur à 50 000 $. Les crédits de base seront augmentés et de nouvelles exemptions seront offertes.

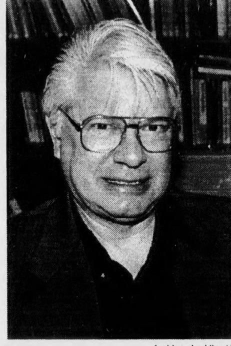
La surtaxe sur le revenu des consommateurs avait été imposée par les conservateurs en 1986 pour éliminer le déficit. Douze ans plus tard et avec un budget qui promet d'être équilibré pour les trois prochaines années, les libéraux croient être en mesure de libérer les Canadiens de cette contrainte. Cette seule mesure touchera 83 % de la population. La surtaxe sera également allégée pour ceux qui gagnent entre 50 000 $ et 65 000 $.

Les crédits de base pour les particuliers augmentent de 500 $ et les familles bénéficieront d'un crédit de 1 000 $ supplémentaire. Le gouvernement récompense aussi de nombreux bénévoles, par exemple, ceux qui ont aidé pendant les inondations en leur accordant des crédits d'impôts. Ainsi, les pompiers volontaires verront leurs crédits passer de 500 $ à 1 000 $. Les gens qui prennent soin de personnes en perte d'autonomie pourront réclamer 400 $ de plus.

Le premier budget fédéral équilibré en près de 30 ans permettra de stabiliser la dette canadienne à 583 milliards $.

«J'apprécie beaucoup le budget qu'a présenté Paul Martin, affirme le député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel. Je crois que nous avons un bel équilibre entre nos engagements sociaux et la réduction de la dette. Les allégements fiscaux atteindront sept milliards $ sur trois ans.»

Pour les observateurs politiques et économiques, les budgets équilibrés des deux prochaines années risquent de se transformer en réinvestissements ou en diminutions d'impôts. «C'est un budget astucieux sur le plan politique, affirme le politicologue du Collège universitaire de Saint-Boniface, Raymond Hébert. Les économistes prévoient un surplus supérieur aux trois milliards $ inscrits dans le budget du ministre Martin.»



Archives La Liberté

Raymond Hébert

«Toutes les coupures ont été faites et les résultats sont à venir, exprime un professeur en travail social à l'Université du Manitoba, Greg Selinger. C'est un budget transitoire et le gouvernement se garde bien de dévoiler ses engagements pour le nouveau millénaire et la prochaine élection fédérale.»

À la suite de la lecture du budget, les provinces ont presque été unanimes pour se dire déçues que les transferts provinciaux n'aient pas été augmentés. «Nous devons faire preuve de prudence et nous assurer que nous allons tenir nos engagements. Je crois que notre gouvernement a fait un choix judicieux en faisant de l'éducation, la recherche et le développement ses priorités dans ce budget, ajoute Ronald Duhamel. Les Canadiens seront ainsi bien armés pour faire face à la mondialisation et au prochain millénaire.»

Avec les bourses du millénaire, le gouvernement canadien s'ingère dans des champs de compétences strictement provinciaux, disent les uns, et poursuit des buts politiques selon les autres. «Ces contributions aux jeunes, surtout les Québécois, s'inscrivent dans une stratégie constitutionnelle, pense Greg Selinger. Le gouvernement canadien s'organise pour prendre le crédit pour l'aide accordée à ces personnes, comme il l'a fait avec les allocations familiales et le régime de pension.»

«Le ministre Martin adopte une stratégie prudente en ne dévoilant pas les surplus anticipés par l'économie canadienne, continue Greg Selinger. Ainsi, il ne reçoit pas de pressions pour réinvestir ces sommes soit dans les paiements de transferts, soit par des réductions d'impôts. Paul Martin a adopté cette approche au cours des cinq dernières années pour donner à son parti l'image d'un gouvernement qui dépasse toujours ses objectifs.»

Pour sa part, Raymond Hébert ajoute que: «le ministre des Finances ne veut pas non plus jouer le jeu des réformistes ou des conservateurs en affectant tous les surplus à l'élimination de la dette. Ce que fait le gouvernement, c'est donner de l'argent directement aux citoyens. Cette stratégie vise directement les Québécois qui vivront bientôt des élections provinciales.»

«Le fédéral a fait porter l'odieux des compressions aux provinces en réduisant les transferts de paiements; maintenant il cherche à redistribuer l'argent directement aux contribuables, pense aussi Raymond Hébert. Il ne faudrait pas se surprendre qu'il y ait des investissements importants dans le secteur de la santé et des baisses d'impôts générales dans les prochaines années. La dette n'est pas une priorité absolue pour le gouvernement libéral.»

Le seul point où tous les intervenants s'entendent, c'est que l'élimination du déficit représente une des belles réalisations du gouvernement actuel. Cependant, le système de santé, durement touché par les réductions de transfert, et les mesures d'aide à la création d'emplois, sont les grands oubliés de ce budget.

Pascal DUBÉ

Paul Martin vise l'égalité des chances

Former les jeunes d'abord

Le fait saillant du cinquième budget de Paul Martin est la création d'une fondation privée indépendante qui gérera les 2,5 milliards $ investis par le gouvernement dans un programme de bourses aux étudiants.

Le fonds de bourses du millénaire permettra à plus de 100 000 étudiants à faible revenu de recevoir une aide financière d'une valeur moyenne de 3 000 $ par an. Les bourses seront remises à compter de l'an 2 000 en fonction des besoins financiers et du mérite scolaire des candidats.

Les bourses du millénaire ne sont qu'une partie de la stratégie fédérale pour promouvoir l'égalité des chances. Sept différentes mesures ont été annoncées pour encourager les Canadiens à rester ou à retourner aux études à temps plein ou à temps partiel. Le ministre Martin a dit souhaiter que les Canadiens profitent de ces mesures pour se préparer aux défis du nouveau millénaire.

Il sera ainsi possible de retirer jusqu'à 20 000 $ de son régime enregistré d'épargne étude (REÉÉ) sur une période de quatre ans sans que ce montant ne soit imposé. Les chefs de familles monoparentales pourront aussi bénéficier des bourses pouvant atteindre 3 000 $ pour leur permettre de retourner aux études. Pour chaque dollar investit par un particulier dans un REÉÉ, le gouvernement contribuera 20 ¢.

Le ministre des Finances a également annoncé des mesures destinées à aider les jeunes qui éprouvent des difficultés à rembourser leurs dettes d'études. Ils bénéficieront ainsi d'un allégement d'impôt sur les intérêts de leur prêt. Le gouvernement estime que cette seule mesure profitera à un million de personnes.

Pascal DUBÉ

Présidence du CDÉM

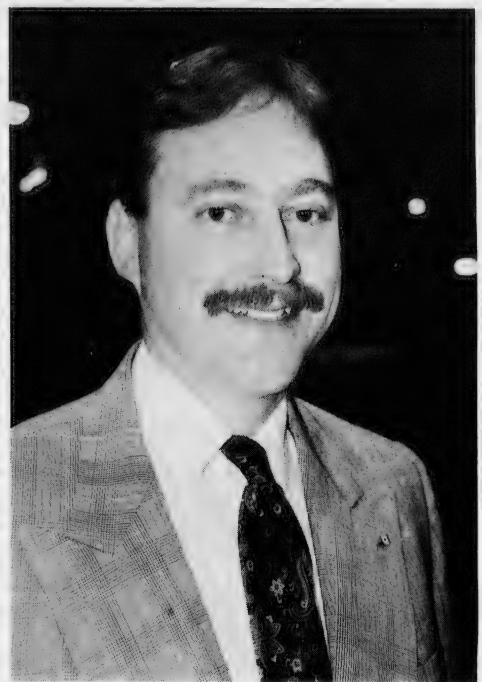
François Catellier succède à Raymond Poirier

Après avoir tenu la barre du Conseil de développement économique des municipalités bilingues (CDÉM) pendant deux ans, Raymond Poirier cède la présidence de l'organisme au consultant en agriculture François Catellier. C'est ce qu'a annoncé le président de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), Denis Bibeau, le 26 février.

Directeur général de l'AMBM, Raymond Poirier a assumé la présidence du CDÉM dès sa création. «L'AMBM m'avait donné le mandat de faire marcher le CDÉM, rappelle-t-il, et le développement économique devenait alors ma seule priorité. Mon rôle était de mettre la machine en place. J'ai fait deux forums économiques, le CDÉM a du bon personnel pour assurer la suite, alors mon mandat est accompli.»

Et après deux ans, Raymond Poirier avoue que l'idée de ralentir le rythme lui plaît assez: «Je vais me reposer un peu et aller m'occuper de mes propres affaires un ptit peu!» Cependant, le directeur général de l'AMBM a toujours du pain sur la planche au sein des municpalités bilingues, qui poursuivent toujours le projet de fonder une fédération de sports et loisirs.

Raymond Poirier ne quitte pas définitivement le CDÉM non plus. L'organisme explique-t-il, reste la propriété de l'AMBM et à titre de directeur de cette dernière, il conserve la responsabilité de veiller à ce que tout fonctionne bien. «Et je vais continuer de m'occuper du démarchage politique et de faire le lien avec la structure politique franco-manitobaine.»


Archives La Liberté

François Catellier, nouveau capitaine à la barre du CDÉM.

Raymond Poirier est surtout fier de constater que le CDÉM a pu «négocier un financement de base adéquat qui ne provienne pas uniquement de Patrimoine Canada. On a normalisé notre financement comme organisme à vocation économique. Sur un budget annuel de 1,3 million $, seulement 85 000 $ proviennent de l'Entente Canada-communauté.»

Membre du conseil d'administration depuis un an, François Catellier est déjà au courant des dossiers du CDÉM. C'est d'ailleurs sa firme établie à Saint-Malo, Golden Meadows International, qui a effectué l'étude ayant servi à cerner les priorités du CDÉM dans le secteur de la valeur ajoutée en agro-alimentaire.

«Ce que j'aimerais apporter au CDÉM, explique le nouveau président, c'est une planification stratégique et mesurable. J'aimerais que dans tous les secteurs d'intervention, on sache où on veut aller, et jusqu'à quel point on atteint nos objectifs.»

Nommé par le conseil d'administration de l'AMBM, François Catellier a été le seul candidat possible sur lequel le conseil avait arrêté son choix. «D'abord, François Catellier est une personne d'affaires, et ça pour nous c'était important, explique Raymond Poirier. C'est quelqu'un qui sait comment ça marche, les affaires. Ensuite, il est jeune (40 ans cet été), il connaît nos communautés, et il a déjà démontré son intérêt envers le CDÉM. En plus, il fait beaucoup d'affaires aux plans national et international, donc il a vu beaucoup de choses, tout en sachant respecter nos petites communautés, qui ne sont pas Toronto ou Paris!»

Adopté par l'AMBM en janvier, ce changement à la présidence du CDÉM est entré officiellement en vigueur le 26 février.

Sylviane LANTHIER

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA — ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

La voix des affaires

De secrétaire à femme d'affaires

Secrétaire de direction, Christiane Méthot avait besoin de relever de nouveau défis. Elle a donc suivi le cours d'aide au travail indépendant offert par Ressources humaines Canada et a fondé en décembre 1996 son entreprise de consultation en secrétariat et en communication: **The French Connexion**.

«Au début, raconte-t-elle, je visais surtout une clientèle anglophone.» Mais depuis deux ans, ce sont surtout les francophones qui utilisent ses services, et parmi eux se trouve le Conseil de développement économique du Manitoba. «Le CDÉM a été un de mes premiers clients, raconte-t-elle. Il m'a aidée d'abord en faisant appel à mes services. Et si j'ai des questions sur des points techniques, je sais que le personnel sera toujours prêt à m'orienter. Après tout, ce sont des experts!»



De la saisie de données au publipostage, en passant par la mise en pages de documents et la vérification du français, Christiane Méthot offre des services diversifiés et de qualité, éprouvés par 20 ans d'expérience au travail. Sa force, dit-elle, c'est de savoir être organisée, et aussi d'avoir su établir un bon réseau de contacts, utiles autant pour décrocher des contrats que pour trouver des partenaires dans la réalisation de certaines tâches.

Aujourd'hui, Christiane Méthot ne regrette pas de s'être plongée dans le monde des affaires. «Je n'ai jamais été aussi occupée, lance-t-elle. Je fais un meilleur salaire et je suis même au point où j'engage du personnel pour m'aider!»

Les services offerts par The French Connexion

- Services de secrétariat et de mise en pages de documents divers, y compris des rapports annuels ou des dépliants, maintien de bases de données, publipostages, etc.
- Services de représentation à une réunion à laquelle une personne ne peut assister, avec compte-rendu détaillé.
- Rédaction et/ou traduction.
- Planification et organisation logistique de réunions, de groupes témoins, ou d'autres événements.
- Préparation de curriculum vitae.
- Tarifs: taux horaire moyen de 25 $ l'heure, pouvant aller jusqu'à 45 $ pour des travaux plus complexes.

Quelques réalisations de The French Connexion

- Organiser la logistique autour de l'offre de cours, pour l'organisme Professional Marketing Research Society.
- Maintien de base de donnés, envoi d'invitations, rédaction de procès-verbaux pour la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface ainsi que pour Destination Saint-Boniface.
- Organisation d'activités de promotion et autres, pour Manitoba Council for Leadership and Education.
- Publipostage et vérification de textes pour Winnipeg 2000.
- Organisation de groupes témoins au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique pour le compte d'une firme d'ottawa, PGF Consultants.
- Transcription des discussions lors des groupes témoins organisés par le CDÉM.

La Procure Générale des Institutions Inc.

Possibilité d'emploi

Poste : Acheteur mandataire

Position temporaire, minimum de 6 mois
avec possibilité de permanence.

Fonctions :

- l'achat et la revente de produits;
- maintenir un inventaire;
- réception et expédition de commandes;
- travail général de bureau.

Exigences :

- excellente connaissance du français et de l'anglais, à l'écrit et à l'oral;
- bon sens de l'organisation et capacité de travailler en équipe;
- éducation: minimum 12e année;
- familiarité avec les ordinateurs, WordPerfect et Lotus.

Entrée en fonction : 15 avril 1998.

Rémunération : selon les qualifications.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 16 mars** à :

Jean Desaulniers
La Procure Générale des Institutions Inc.
C.P. 66
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



La Commission canadienne du blé

Analyste financier

La Direction des finances cherche à combler le poste d'analyste financier. Sous l'autorité du vérificateur général, le titulaire participera à la préparation ponctuelle d'états financiers, de rapports financiers et de prévisions relatives aux comptes de mise en commun, et sera chargé de préparer des analyses approfondies portant sur des résultats financiers et des données comptables. Le titulaire devra également veiller à ce que les méthodes utilisées soient en conformité avec les normes comptables établies et aider à la mise en place de nouvelles normes comptables.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat en commerce ou en administration des affaires et posséder le titre de comptable agréé. Les candidats doivent avoir de l'expérience dans les méthodes d'analyse financière, la préparation de rapports financiers et les systèmes d'information. Le candidat retenu devra pouvoir bien communiquer oralement et par écrit et devra en outre pouvoir travailler en équipe. L'expérience de la comptabilité dans le secteur public et la connaissance des systèmes de comptabilité utilisés à la CCB constitueront des atouts. La langue de travail est l'anglais.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, des avantages sociaux intéressants ainsi que d'excellentes conditions de travail.
Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur demande par courrier et d'y joindre leur curriculum vitae ainsi que des références au plus tard le 6 mars 1998, à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succ. Main
Winnipeg MB R3C 2P5
ou par télécopieur au (204) 983-1209

La Municipalité rurale de De Salaberry

accepte présentement des candidatures pour des postes de

CONDUCTEUR DE MATÉRIEL DE CONSTRUCTION

Il s'agit d'un contrat de service pour des postes continus mais saisonniers.

COMPÉTENCES:

- la préférence sera accordée aux personnes ayant un permis de conduire valide du Manitoba de classe 1, avec l'annotation de qualification «freins à air»;
- les candidats ou candidates doivent être des conducteurs expérimentés ou accepter d'être formés pour travailler avec le matériel suivant:
  - une niveleuse mécanique
  - un tracteur à chenilles
  - une pelle rétrocaveuse
  - d'autre matériel de construction connexe.

La durée de la semaine de travail est établie à 50 heures pendant la période estivale. La municipalité rurale de De Salaberry offre toute la gamme des avantages sociaux à ses employés. Salaire selon l'expérience.

Faites-nous parvenir votre offre de service par écrit, **d'ici le 6 mars 1998** à l'adresse suivante:

Bureau municipal
466, rue Sabourin
Case postale 40
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois Canada/Manitoba

Avis aux entreprises et aux exploitations agricoles affectées par l'inondation

La date limite pour envoyer une demande d'aide financière aux termes de l'Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois (IREE) a été prolongée du 15 janvier 1998 au 31 mars 1998.

Si vous êtes propriétaire d'une petite entreprise, exploitant agricole ou une organisation à but non lucratif et avez été directement affecté par l'inondation de la vallée de la rivière Rouge, vous pouvez encore faire une demande d'aide au Bureau de rétablissement des entreprises Canada-Manitoba. Des programmes ont été créés pour compenser les dommages et les pertes directement reliés à l'inondation de 1997 et qui ne sont pas couverts par d'autres programmes d'aide gouvernementale. Ces programmes offrent :

- une aide financière d'un maximum de 100 000 $ pour frais admissibles aux entreprises et aux exploitations agricoles;
- des prêts remboursables sans intérêts d'un maximum de 100 000 $ aux entreprises et aux exploitations agricoles; et
- une aide non remboursable d'un maximum de 50 000 $ aux organisations à but non lucratif installées dans la communauté.

L'Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois (IREE) est un programme fédéral-provincial à coûts partagés visant à aider à rétablir l'activité économique aux niveaux existants avant l'inondation et à prévenir les pertes d'emplois permanentes dans les régions affectées par l'inondation. Il répond aux défis spéciaux auxquels sont confrontés les petites entreprises, les exploitations agricoles et les organisations à but non lucratif les plus affectées par l'inondation de 1997.

Pour obtenir des renseignements ou des formulaires d'inscription, communiquez avec le :

Bureau de rétablissement des entreprises Canada-Manitoba
Pièce 238 - 240, avenue Graham
Winnipeg (Manitoba) R3C 2L4
Téléphone : (204) 984-1533
Appels sans frais : 1-888-677-2525
Télécopieur : (204) 984-1560

Canadä

Manitoba 

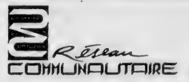
La Garderie Arc-en-ciel inc.

La Garderie Arc-en-ciel inc. une garderie francophone située à Notre-Dame-de-Lourdes est à la recherche d'un(e) **directeur(trice) bilingue** (français/anglais).

L'expérience administrative sera requise. TSE II ou TSE classification sera préférée. Salaire selon les qualifications et l'expérience.

Envoyez votre curriculum vitae **avant le 6 mars 1998** à:

La Garderie Arc-en-ciel inc
a/s Dwayne Durand
C.P. 392
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0



Offre d'emploi

Le Réseau communautaire est à la recherche d'un(e)
adjoint(e) administratif(ive) à temps partiel
pour appuyer le travail de l'agent(e) de développement communautaire dans la région de la Montagne

Sommaire de l'emploi :

- faire du secrétariat;
- effectuer la recherche nécessaire pour identifier les diverses sources de financement et d'appui pour les multiples projets;
- faciliter l'intégration des organismes provinciaux dans les régions rurales;
- appuyer les groupes communautaires avec l'amélioration et la francisation de leurs activités;
- travailler avec les résidant.e.s à préparer des plans d'action pour leurs projets.

Compétences :

- bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- posséder une bonne connaissance de la région de La Montagne;
- bonnes connaissances du traitement de texte Word ou WordPerfect, PowerPoint, Print Shop et/ou MS Publisher;
- faire preuve d'initiative et d'un bon sens du travail d'équipe.

Salaire : Selon l'échelle de salaire en vigueur.

Entrée en fonction : Le 16 mars 1998

Veuillez présenter votre demande par écrit, **au plus tard le 10 mars 1998**, en prenant soin de joindre votre curriculum vitae avec la mention *Personnel* à :

Madame Diane Bazin
C.P. 193
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

Pour plus de renseignements, veuillez composer le 248-2553.

*** Il est possible que ce poste soit combiné avec celui d'agent.e de développement communautaire pour la région Ouest pour créer un poste à temps plein.*

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu CÉLESTIN ANTOINE GOSSELIN, du village de Saint-Malo, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 400, avenue St-Mary, 9e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5, à l'attention de Maître Alain L.J. Laurencelle (dossier 29381-1) le ou avant le 6e jour de mars 1998.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour de février 1998.

TAYLOR & MCCAFFREY
AVOCATS & NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
TÉL.: 988–0304

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu EDGAR NORMAND BAHUAUD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 28e jour de mars 1998.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour de février 1998.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Centre éducatif préscolaire et scolaire

LES HEURES CLAIRES Inc.

recherche un(e)

SUPERVISEUR(E)

- Diplômé(e) TSE II ou III.
- Français parlé et écrit.
- Trois ans d'expérience comme TSE II ou III minimum.

Salaire selon l'expérience.

Entrée en fonction: 1er mars 1998

Appelez Yolanda denBrok au 233–4442.

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Ces postes désignés feront l'objet de vérifications de casier judiciaire.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04$ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Santé
Manitoba





La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Secteur du transport et de l'entretien

PROGRAMME D'UTILISATION D'HERBICIDES ET DE PESTICIDES

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que la Division scolaire franco-manitobain n° 49 a l'intention d'entreprendre, pendant l'année 1998–1999, le programme d'application d'herbicides et de pesticides en vue de contrôler les rongeurs, les herbes et les broussailles nocives.

Du 1er mai au 31 octobre 1998

Selon les infestations, les produits suivants seront utilisés pour contrôler les herbes et broussailles nocives: Roundup, Killex, Par III, 2-4-D, Dyclear.

Du 1er juin 1997 au 31 mai 1999

Afin de contrôler les insectes et les rongeurs, et lorsque nécessaire, les produits suivants seront utilisés: Basudin 5G, Blue Diamon, Dursban 2E, Ficam D, Ficam W et Maki.

Tous les produits seront utilisés selon les règlements fédéraux en vigueur. Toutes applications de ces pesticides seront faites après les heures de classe régulière et pendant les fins de semaine quand les enfants sont absents. Toute personne intéressée peut faire parvenir ses commentaires écrits au sujet du programme susmentionné dans les 15 jours suivant la publication du présent avis au service suivant:

Environnement Manitoba
Sécurité et hygiène du travail
123, rue Main, salle 160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1A5



The South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

à le plaisir d'annoncer l'ouverture de la

Clinique sans rendez-vous
de l'Hôpital Sainte-Anne

située au Service des urgences

DEPUIS LE MOIS DE FÉVRIER 1998
du lundi au dimanche
de 20 h 30 à 22 h 30

Le médecin de garde de l'hôpital sera également le médecin de service à la clinique sans rendez-vous le même jour.



TRAVAILLEUR SOCIAL
TRAVEILLEUSE SOCIALE
(poste désigné bilingue)

L'OFFICE DES SERVICES À L'ENFANT ET À LA FAMILLE DE WINNIPEG – RÉGION EST est à la recherche d'un travailleur social ou d'une travailleuse sociale comme intervenant.e à la protection de la jeunesse dans les communautés du Parc Windsor et Southdale. La personne choisie travaillera au sein d'une équipe desservant une communauté qui compte un nombre important de francophones. Elle assurera de livrer un évantail de services allant de services d'appui aux familles jusqu'à la protection des enfants.

Responsabilités:

Se rapportant directement au superviseur de l'équipe, le candidat ou la candidate devra:

1. Gérer et offrir des services d'appui aux familles référées qui affrontent de nombreux défis personnels et familiaux, et assurer la protection des enfants à risque de mauvais traitements.
2. Appréhender les enfants déterminés à risque de mauvais traitements et les placer dans de situations convenables.
3. Évaluer le degré de risque, le niveau de fonctionnement individuel et familial et le besoin de services; intervenir dans les situations de crises, planifier l'approvisionnement des services dans l'immédiat et à longue échéance.
4. Compléter les investigations des déclarations de mauvais traitements des enfants et préparer la documentation nécessaire pour la présentation aux tribunaux.
5. Élaborer une planification de foyers permanents pour les enfants qui se retrouvent sous la tutelle de l'Office.
6. Être liaison entre les clients et les ressources externes.
7. Compléter dûment la documentation, les rapports, les formulaires et la correspondance.

Compétences requises:

1. Baccalauréat en Travail social.
2. Expérience dans la protection de la jeunesse et/ou expérience reliée.
3. Habileté de communiquer, oral et par écrit, dans les deux langues officielles.
4. Bonne connaissance des dynamiques entourant la toxicomanie, la violence familiale et les mauvais traitements des enfants.
5. Compétence en intervention de crises et dans l'investigation d'allégations de mauvais traitements.
6. Bon sens de l'organisation et de l'entregent.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae **avant le 16 mars 1998** au soin de:

Monsieur David C. Waters
Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg – Région Est
222, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G5

Assemblée générale annuelle de Santé sud-est

Les femmes et les enfants d'abord

Les enfants, les aînés, les femmes et les personnes défavorisées au point de vue socio-économique, voilà où seront dirigées les énergies de Santé sud-est en 1998. C'est ce qu'a indiqué le président de l'organisation, Paul Campbell, lors de la deuxième assemblée générale annuelle du district de santé s'est déroulée au centre récréatif de Saint-Pierre-Jolys le 18 février.

L'Office régional de la santé, qui bouclera sa première année d'activité le 31 mars, prévoit un déficit budgétaire d'environ 1,5 million $ pour l'année en cours et de 550 000 $ en 1998-1999. Santé Manitoba entend cependant verser 1,1 million $ pour couvrir le déficit de 1997-1998, ce qui réduira le déficit global à 375 000 $.

Paul Campbell a également fait état des différents dossiers chauds auxquels compte s'attaquer le district de santé comme par exemple l'accessibilité des services et la santé mentale. «Entre 25 % et 30 % des médecins de la région pratiquent à Sainte-Anne où à Steinback, ce qui entraîne des problèmes de transport pour les résidants du sud-est, indique-t-il. Nous savons par ailleurs que 12 % des résidants du district s'inquiètent de leur santé mentale et souhaitent voir une amélioration des services dans ce domaine.»

Cependant, le rapport annuel ne mentionne que brièvement la question des services en français dans ce district de santé qui comprend pourtant les villages de La Broquerie, Sainte-Anne, Saint-Pierre-Jolys et Saint-Malo. L'office souligne simplement qu'il est soumis à la politique des services en français du gouvernement manitobain et qu'une politique doit être élaborée à cet effet d'ici l'été.

La présidente du Conseil de santé de la Rivière-aux-Rats, Murielle Bugera, ne s'inquiète pas outre mesure. Le mandat de Santé du sud-est, indique-t-elle, est d'établir des priorités pour l'ensemble de la population. «Santé sud-est regarde le gros portrait. Il favorise une approche plus axée sur la prévention et l'éducation. Le recrutement de médecins bilingues, c'est quelque chose qui se fait en dedans de ces priorités par des organismes comme Santé en français», précise-t-elle.

«On met beaucoup l'accent sur les services en français et je sens qu'il y a un appui pour la francophonie au conseil, souligne quant à elle Shelley Curé, membre du conseil d'administration de Santé sud-est. On recrute activement des médecins bilingues pour nos institutions désignées bilingues. (1) On a déjà fait plusieurs contacts avec des étudiants en médecine. Mais ce n'est pas juste une question de trouver des médecins bilingues, il faut aussi qu'ils soient prêts à travailler en campagne.»

Pour beaucoup d'entre eux, ajoute Shelley Curé, quitter la ville signifie accepter de moins bonnes conditions de travail. Et c'est là que le bât blesse, ajoute-t-elle. «La première chose qu'ils nous demandent, c'est combien de fois ils seront sur appel, lance Shelley Curé. C'est bien certain que dans un hôpital où il y a trois médecins, tu es sur appel plus souvent que là où il y en a dix! Mais on est pas si isolés qu'ils pensent. Le Centre médico-social DeSalaberry a une salle d'opération neuve et avec la technologie, on peut avoir accès à toutes sortes de ressources qui n'étaient pas là auparavant.»

Anie CLOUTIER

(1) Le centre médical Seine, la Villa Youville et le Centre médico-social DeSalaberry (qui comprend le Repos Jolys).

La Municipalité rurale de De Salaberry

est à la recherche d'une personne bilingue pour occuper le poste de

COMMIS DE BUREAU GÉNÉRAL

Ce poste à temps partiel (21 heures par semaine) pourrait devenir un emploi à temps plein.

FONCTIONS:

La personne choisie devra se charger des fonctions suivantes:

- traitement de texte;
- reçus;
- comptes à recevoir;
- service de la paie;
- classement;
- tenue de livres;

Elle devra également fournir des renseignements aux contribuables et au grand public quant aux évaluations, aux impôts fonciers, à la planification et sur les questions d'ordre général.

EXIGENCES:

La personne choisie devra satisfaire aux exigences suivantes:

- avoir une excellente maîtrise du français et de l'anglais;
- de préférence, avoir acquis de l'expérience de bureau;
- posséder de bonnes connaissances en informatique;
- posséder l'entregent nécessaire pour établir de bonnes relations avec le public;
- être disposée à s'inscrire à un cours en administration municipale.

RÉMUNÉRATION:

La rémunération de la personne choisie est à négocier.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

La date d'entrée en fonction pour ce poste est le 1er avril 1998.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur offre de service **d'ici le 6 mars 1998** au:

Directeur général
Municipalité rurale de De Salaberry
Case postale 40
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0



Offre d'emploi

Le **Réseau communautaire** est à la recherche d'un(e)
agent(e) de développement communautaire
à temps partiel pour la région Ouest

(Haywood, Saint-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Léon, Somerset, Mariapolis, Bruxelles)

Sommaire de l'emploi :

- promouvoir et normaliser la vie française en région;
- identifier des projets communautaires et régionaux;
- planifier et exécuter les projets identifiés;
- faciliter l'intégration des organismes provinciaux dans les régions rurales;
- appuyer les groupes communautaires avec l'amélioration et la francisation de leurs activités;
- travailler avec les résidant.e.s à préparer des plans d'action pour leurs projets.

Compétences :

- bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- posséder une bonne connaissance de la région OUEST;
- connaissance de la planification, de la gestion et des relations publiques;
- bonne connaissance du traitement de texte Word ou WordPerfect;
- faire preuve d'initiative, de dynamisme, de leadership, d'entregent et d'un bon sens du travail d'équipe.

Salaire : Selon l'échelle de salaire en vigueur.

Entrée en fonction : Le 16 mars 1998

Veuillez présenter votre demande par écrit, **au plus tard le 10 mars 1998**, en prenant soin de joindre votre curriculum vitae avec la mention *Personnel* à :

Madame Diane Bazin
C.P. 193
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
ROG 1MO

Pour plus de renseignements, veuillez composer le 248-2553.

*** Il est possible que ce poste soit combiné avec celui d'adjoint(e) administratif(ve) pour la région Ouest pour créer un poste à temps pein.*

Adoption prochaine de la loi C-4

Quand le blé sème la controverse

Devrait-on élargir ou réduire la mission de la Commission canadienne du blé (CCB)? La Commission devrait-elle garder son monopole sur le blé canadien ou les producteurs devraient-ils avoir le droit de le vendre eux-mêmes? Le projet de loi C-4 modifiant la composition et le rôle de la CCB se transporte maintenant au Sénat.

Le contrôle des céréales

Le principal point d'achoppement du projet de loi réside dans le fait que la CCB pourrait décider d'ajouter de nouvelles céréales à la liste de celle dont elle a le contrôle, comme elle pourrait aussi en enlever. «Pour nous, il était naturel que s'il existe un processus permettant de retirer une sorte de blé de la gouverne de la Commission, il existe également le pendant inverse, commente le porte-parole de la CCB, Bruno Sterckeman. Nous disposons maintenant d'un mécanisme permettant aux producteurs de déterminer eux-mêmes les sortes de céréales qui seraient régies par la Commission.»

Même si la gamme de produits qui pourraient être inclus est limitée et que les procédures d'insertion sont strictes, les inquiétudes des producteurs restent asez vives. «C'est le gouvernement qui devrait décider des types de céréales qui seront régis par la Commission», mentionne ainsi le directeur des affaires provinciales de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes (FCEI), Dan Kelly dont l'organisme représente des producteurs agricoles.

«Les producteurs, explique-t-il, craignent que le conseil d'administration de la CCB puisse trop facilement ajouter des céréales à la liste de produits contrôlés par la Commission. Ce choix devrait demeurer un enjeu politique et donc une décision gouvernementale.»

Le conseil d'administration

Dans le but de faire de la CCB un organisme plus démocratique, le gouvernement fédéral a proposé qu'un conseil d'administration gère l'organisme. Des quinze administrateurs qui seront nommés pour diriger la CCB, dix seront élus par les agriculteurs. Mais les agriculteurs intéressés à ces postes le seront-ils pour les bonnes raisons? C'est ce que se demande Dan Kelly. «Les gens qui vont se présenter aux élections devraient le faire pour leur qualité de promoteur du blé canadien sur les marchés nationaux et internationaux et non pas pour y poursuivre le débat sur le monopole de la Commission. C'est ce qui risque d'arriver», pense-t-il.

Un autre point chaud lors des débats entourant le projet de loi concernait le rôle du gouvernement à l'intérieur du conseil d'administration, et le fait que le président de la CCB sera choisi parmi les cinq administrateurs nommé d'office par le gouvernement et travaillera à temps plein à la CCB.

«Comme le gouvernement continuera d'offrir des garanties financières et comme la CCB émet toutes les licences d'exploitation de blé et d'orge pour l'ensemble du pays, il était normal que le président soit choisi parmi les cinq représentants du gouvernement, explique Bruno Sterckeman. Mais les administrateurs pourront demander sa démission s'ils ne sont pas satisfaits de son travail.»

Le monopole

Pour la FCEI, le gouvernement conserve cependant une mainmise qui ne permettra pas aux agriculteurs d'avoir la marge de manœuvre dont ils ont besoin. «Les représentants gouvernementaux représentent encore le tiers des administrateurs, souligne Dan Kelly. Ce que la FCEI a demandé, c'est plus de flexibilité de la part de la Commission. Le projet de loi C-4 va dans une direction diamétralement opposée.»

La FCEI s'explique mal les raisons pour lesquelles les producteurs d'un produit légal comme le blé doivent être soumis à un monopole. «Si la CCB fait un travail si efficace et est tellement profitable pour les producteurs, ils ne devraient pas craindre la compétition, affirme Dan Kelly. Je ne critique pas le travail de la Commission, mais nos producteurs demandent simplement le droit d'avoir le choix de vendre leur blé soit à la CCB, soit à tout autre acheteur.»

Pour le critique fédéral néo-démocrate en agriculture, Dick Proctor, si le monopole n'est pas maintenu, c'est la fin de la CCB. «Il y a une majorité silencieuse d'agriculteurs qui appuient le projet et qui ne sont pas prêts à se lancer dans la commercialisation de leur blé, souligne le député de Pallister en Saskatchewan. Contrairement aux conservateurs et aux réformistes qui ont voté contre la loi C-4 parce que le projet conserve à la CCB son monopole sur la commercialisation, nous au NPD ne voulons pas d'ouverture vers un marché libre.»

Depuis plus de six décennies, la CCB s'est établie comme le seul comptoir pour l'achat de blé canadien, rappelle Bruno Sterckeman. «L'opposition au rôle de la CCB vient des courtiers, des camionneurs et d'autres intermédiaires qui gagneraient à revendre le blé des producteurs canadiens, dit-il. Mais la CCB est la seule à pouvoir offrir des garanties et à long terme, les producteurs ne sortiraient pas gagnants d'une ouverture des marchés.»

La loi C-4 propose également la création d'un fond d'urgence. «Ce fond pourrait coûter 545 millions $ aux producteurs, évalue Dick Proctor. Les producteurs n'ont tout simplement pas les moyens de s'offrir ce genre de réserve.»

Le projet de loi est présentement entre les mains des sénateurs qui prévoient tenir des audiences publiques sur le sujet. À la CCB, on espère que les élections des membres du nouveau conseil d'administration pourront avoir lieu avant l'automne.

Pascal DUBÉ

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Mârdi Jazz le 3 mars: ***Leonard Shaw***. Le 27 février, le Foyer présente ***Patrice Lussier*** à 20 h 30 et ***Marcel Soulodre*** les 5 et 6 mars. ❖ Du 27 février au 1er mars, l'Orchestre symphonique de Winnipeg accueille ***Al Jarreau*** à la salle du Centenaire. Billets: 17 $ à 39 $ (949-3000). ❖ Le 1er mars à 19 h, les Winnipeg Singers vous invite à assister à ***Two Solitudes, One Voice, A Salute to Canadian Choral Music***. À l'église Sturgeon Creek (207, chemin Thompson). Billets: 17 $ (772-0597). ❖ Le 8 mars à 20 h au Jubilee Place (181, rue Riverton), Virtuosi Concerts reçoit ***Anagnoson & Kinton, Two Pianos***. Billets: 20 $ (786-9000). ❖ Le 17 mars à 20 h, Groundswell présente ***...And She Took Flight*** au Centre culturel franco-manitobain (943-5770).

CINÉMA

❖ Ne manquez pas ***Matusalem II*** et ***La Promesse***, deux films pour enfants présentés en français au Festival Freeze Frame du 5 au 8 mars au Towne Cinema 8. Billets: 4 $. (983-2455) Également: ***ateliers en français avec Roger Cantin sur les effets spéciaux, l'animation et le bruitage*** le 6 mars au Musée des enfants (983-2665) ❖ À la Cinémathèque du 27 février au 4 mars: ***Fast Cheap and Out of Control*** de Errol Morris à 19 h 30 et ***Irma Vep*** d'Olivier Assayas à 21 h 30. Admission: 5 $ (925-3457).

DANSE

❖ Le Ballet royal de Winnipeg présente ***Giselle*** du 11 au 15 mars à la salle du Centenaire. ***Suzanne Rubio*** campera Giselle les 13 et 14 mars, Evelyn Hart la campera les 11, 12 et 15 mars. Admission: 8 $ à 41 $ (956-2792).

THÉÂTRE

❖ Jusqu'au 14 mars, MTC Mainstage présente ***The Crucible*** (942-6537). ❖ Celebrations Dinner Theatre monte ***Slowboat*** jusqu'au 29 mars au International Inn (1808, avenue Wellington) (982-8282). ❖ Au programme de MTC Warehouse Theatre: ***Skylight*** de David Hare jusqu'au 14 mars. ❖ Du 5 au 22 mars au Prairie Theatre Exchange: ***A Doll's House***. Billets: 26 $ (924-5483). ❖ Le Cercle Molière lève le rideau sur ***Salvation*** du 17 mars au 4 avril au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Billets: 19,25 $ taxes incluses (233-8972).

EXPOSITION

❖ Le 28 février à 21 h 30, ne manquez pas le vernissage de ***Holman Island, 1998 Print Collection*** à The Upstairs Gallery (266, rue Edmonton). L'exposition se poursuit jusqu'au 14 mars (943-2734). ❖ Du 1er au 14 mars à la galerie Medea (132, rue Osborne): ***les œuvres récentes d'Evelyn Melnyk*** (453-1115).

CONFÉRENCES

❖ Le 1er mars de 12 h à 16 h 30, le Musée de l'homme et de la nature offre un ***atelier d'identification d'objets archéologiques*** (956-2830). ❖ À l'affiche du WAG: conférence sur ***l'expérience juive racontée par trois auteures winnipégoises*** Laurie Block, Carol Matas et Carol Rose le 8 mars à 14 h; ***soirée musicale celtique*** le 21 mars. Billets: 40 $; ***la cuisine en dix leçons faciles*** avec Bonnie Stern le 22 mars. Billets: 35 $;discussion avec l'artiste ***Tom Lovatt sur l'art et la crucifixion*** le 11 mars (c'est gratuit!). Renseignements: 786-6641, poste 213.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

CULTUREL

Une première réussie à Saint-Boniface

L'impro, pas juste pour les pros!

Les amateurs d'improvisation en ont eu plein les yeux et plein les oreilles en fin de semaine dernière alors que le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) accueillait pour la première fois la Coupe universitaire d'improvisation (CUI). Cette première pour le CUSB, s'est révélée être un spectacle époustouflant ainsi qu'une réussite sur toute la ligne.



photo: Carole Thibeault

L'équipe du Collège universitaire de Saint-Boniface en caucus.

La CUI accueillait cette année 96 joueurs en provenance de dix universités canadiennes de langue française: trois du Nouveau-Brunswick, une de l'Ontario, quatre du Québec, une de l'Alberta et Les Voyageurs du CUSB.

Après une journée de matchs préparatoires le 21 février, les équipes de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et de l'Université Laval sont revenues en force, le 22 février pour enfin accéder à la finale qui s'est déroulée dans une ambiance de complicité et d'amitié. L'équipe de l'UQAM, reconnue pour sa force théâtrale, a ainsi remporté la Coupe pour la deuxième année consécutive.

«La fin de semaine s'est très bien déroulée, a mentionné un joueur de l'équipe gagnante, Louis-Martin Guay. En ce qui concerne le niveau de compétition, il faut admettre qu'il y a une grande disparité entre les universités. Mais ce n'est pas grave et c'est un peu normal, car certaines universités ne sont pas encore très bien organisées en matière d'improvisation. L'important, c'est que tout le monde était là en fin de semaine. On est vraiment ici pour le plaisir.»

À l'instar de nombreux autres participants, la meilleure joueuse du tournoi, Tammy Verge de l'Université Laval, a souligné la bonne organisation. «C'est ma troisième CUI et c'était vraiment super. Il y avait une belle énergie. En plus, on était tout le monde ensemble, ça a permis une meilleure complicité. Ç'a vraiment facilité les échanges sur le jeu.»

Les principaux acteurs de l'organisation, Stéphane Dandeneau et Louis St-Cyr du CUSB, se sont d'ailleurs fait un point d'honneur de bien accueillir les équipes, dont la plupart ont voyagé pendant plus d'une journée pour arriver à destination. «L'année passée, à Montréal, certaines équipes ne restaient pas avec nous à l'hôtel. D'autres joueurs connaissaient bien Montréal et partaient n'importe quand pour faire leurs affaires. Ici, tout le monde est resté ensemble et je crois que ç'a fait une différence», précise Stéphane Dandeneau.

D'après l'étudiant, la tenue de la CUI à Saint-Boniface devrait certainement avoir un impact positif sur la popularité de l'improvisation. «J'avais des amis qui ne savaient pas vraiment c'est quoi l'impro. Maintenant, ils disent qu'ils vont assister à tous les matchs de la LIM!»

Après la remise des prix (voir encadré), l'organisateur a de plus mentionné que la CUI pourrait se tenir à Ottawa en 1999. «C'est comme ça que ça passe la CUI, ajoute Stéphane Dandeneau. À l'UQAM l'année passée, la rumeur disait que c'était pour se passer à Saint-Boniface cette année. Et la rumeur est devenue réalité!»

Carole THIBEAULT

Prix de la Coupe universitaire d'improvisation 1998:

Équipe gagnante du tournoi: Université du Québec à Montréal.
Équipe la plus courtoise: Collège universitaire de Saint-Boniface.
Joueur avec la meilleure moyenne (le plus d'impros gagnées): Mireille Blanchard (Université de Moncton).
Joueur le plus étoilé: Daniel Carrier (LILOMA de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston).
Joueurs le plus généreux: Aimé Dontigny (Université Laval) et Stéphane Pilon (Université d'Ottawa).
Meilleurs arbitres: Christian Robitaille et Marc-Antoine Godin (Université du Québec à Montréal).
Joueur le plus pénalisé: Patrick Gagné (Université de Sherbrooke).
Meilleure joueuse: Tammy Verge (Université Laval)
Meilleurs joueurs: René Rousseau (Université de Montréal) et Sébastien Lorquet (Université d'Ottawa).
Prix du public: Samuel Chiasson et Réjean Claveau (Université de Moncton).

Pierre Guérin à la tête de l'Alliance de musique folk

Une musique à redécouvrir

Le directeur du Festival Folk de Winnipeg, Pierre Guérin, a été élu à la présidence de l'Alliance nord-américaine de musique et danse folk (North American Folk Dance and Music Alliance), le 15 février. Fort de sa longue expérience dans le domaine, Pierre Guérin veut donner un nouveau souffle à cette association qui fête cette année son dixième anniversaire.

Basée à Washington, l'Alliance a pour but de promouvoir la musique folk et de regrouper les professionnels de cette industrie de plus en plus présente sur le marché nord-américain. Elle comprend 2 100 membres, allant des musiciens aux compositeurs, en passant par les compagnies de disques, les agents et les publicistes.

«Avant la musique folk était définitivement en marge des courants populaires, explique Pierre Guérin qui œuvre dans le domaine depuis une vingtaine d'années. L'Alliance a beaucoup aidé le milieu à se renforcer. C'est un mouvement qui est de mieux en mieux organisé et intégré à son environnement. Nous sommes de plus en plus professionnels. Par exemple, aujourd'hui les artistes ont des agents. Dans le temps, il fallait tout faire toi-même.»



photo: Carole Thibeault

Pierre Guérin: «Le contingent canadien de l'Alliance est composé d'environ 200 personnes. C'est un paradoxe! Nous sommes moins nombreux, mais les événements marquants de la musique folk se font de ce côté-ci de la frontière.»

Cette popularité montante de la musique folk s'est d'ailleurs manifestée de façon tangible du 12 au 15 février dans le cadre de la conférence annuelle de l'Alliance tenue à Memphis au Tenessee. «Il y avait environ 1 600 personnes à la conférence et on s'est fait dire que c'était la plus grosse manifestation musicale jamais tenue à Memphis. Ce n'est pas peu dire, surtout à Memphis!», souligne Pierre Guérin.

Selon lui, la musique folk a su gagner la faveur populaire en devenant davantage inclusive, c'est-à-dire en accueillant parmi ses rangs d'autres genres musicaux comme les musiques du monde. Cela la rend plus facile d'accès à un public beaucoup plus large. «Toutefois, c'est une tendance encore jeune chez les Américains, souligne le nouveau président. Mais on commence à se parler de façon plus globale. Par exemple, on veut intégrer le Mexique à notre association. Ça représente tout un défi pour l'Alliance car il faut faire attention quand on couvre un aussi grand territoire et qu'on joue avec des différences aussi marquées.»

C'est donc dans l'espoir de prêter main-forte à un milieu duquel il a beaucoup reçu que Pierre Guérin a accepté la présidence de l'Alliance. «Avec ses dix ans, l'association est à un point tournant, indique-t-il. On est établi, c'est bien. Mais il faut trouver une façon de se réinventer. Il ne faut pas s'asseoir sur nos lauriers. Il faut se demander où on veut être dans cinq ou dix ans. Notre conférence marche fort mais il faut trouver de nouvelles choses. Quand tu fais toujours la même chose, le succès de l'événement finit par diminuer parce que ceux qui y participent finissent par savoir à quoi s'attendre. Il faut trouver de nouvelles façons de surprendre nos gens pour qu'ils continuent à s'investir dans leur association.»

Carole THIBEAULT

Festival de la chanson

Des airs de printemps

L'hiver doux qu'on vient de connaître vous met de bonne humeur et vous aimeriez trouver un moyen de laisser sortir toutes ces émotions positives? Pourquoi ne pas chanter?

C'est l'invitation que vous lance le directeur de l'Alliance chorale du Manitoba, Gilles Landry, qui organise le septième Festival de la chanson française. L'événement annuel aura lieu encore une fois au théâtre Pantages, le samedi 9 mai à 20 h. «Nous faisons ça la veille de la fête des Mères pour rendre hommage à toutes nos mères», explique le chef de chorale.

En vue de la grande soirée, Gilles Landry est à la recherche de choristes grands comme petits, hommes et femmes, habitués ou non du chant choral. «Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues», affirme-t-il.

La première répétition est prévue le dimanche 22 mars à 13 h 30 dans la salle 2127 du Collège universitaire de Saint-Boniface. Une autre répétition aura lieu le 19 avril, et la première générale se tiendra à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain le 3 mai.

On demande aux adultes participants de défrayer la somme de 10 $ en échange du cahier de chants. Les enfants, pour leur part, n'ont pas à payer. Ceux qui répètent avec leur école ne sont pas obligés d'assister aux répétitions du dimanche, précise Gilles Landry, sauf dans le cas de la générale.

Renseignements: 233-7423.

S. L.

Marie-Anne Mazza au CCFM

Discussion sur le théâtre



photo: Carole Thibeault

Marie-Anne Mazza: «Il faut amener les gens à assister à des spectacles.»

En vous promenant dans le Centre culturel franco-manitobain (CCFM), vous aurez peut-être l'occasion au cours des prochains mois de rencontrer Marie-Anne Mazza. Cette Française, débarquée au Manitoba depuis maintenant trois semaines, effectue un stage-emploi dans le cadre d'un échange artistique entre la ville de Saint-Étienne en France, l'Alliance française du Manitoba et le CCFM.

L'artiste plasticienne, qui est aussi responsable de la coordination du Service au jeune public pour le théâtre l'Esplanade de Saint-Étienne, profitera donc de son séjour de six mois pour observer et aider la responsable de la programmation scolaire au CCFM, Julie Clément.

«À première vue, je suis assez surprise, indique Marie-Anne Mazza. À Saint-Étienne, je travaille dans un théâtre qui contient deux salles et où il y a toujours quelque chose. Et ici, je vois une seule salle (salle Pauline-Boutal) où il n'y a presque rien! Je suis encore en train de découvrir mais je me dis que c'est vraiment dommage. Étant donné que la communauté francophone est petite, il faudrait peut-être essayer d'attirer les anglophones. Avec un spectacle de danse par exemple, il n'y pas la barrière de la langue.»

Comme l'explique la stagiaire, le contexte culturel est évidemment très différent entre Saint-Étienne et Winnipeg. Saint-Étienne, une ville située près de Lyon, est reconnue pour ses nombreuses institutions artistiques dont 25 compagnies de théâtre. L'Esplanade produit à lui seul 20 spectacles pour jeunes par année, montant ainsi à 120 le nombre de représentations entre septembre et juin. «Au niveau scolaire, on est complet, remarque Marie-Anne Mazza. Et on ne peut même pas fournir pour accueillir les écoles de la campagne!»

Selon elle, il faut essayer d'amener les gens à assister plus régulièrement à des spectacles. Elle croit même qu'il serait possible, à long terme, de créer au CCFM ce que l'Esplanade a accompli en une décennie. «C'est vraiment un travail de longue haleine, il n'y a pas de doute là-dessus. Mais c'est un peu comme un cercle vicieux. Lentement, on a augmenté notre programmation, ce qui a entraîné le financement. Maintenant, on sature. Les bailleurs de fonds veulent nous donner de l'argent mais on ne peut plus produire!»

Marie-Anne Mazza participe actuellement à la promotion du prochain spectacle pour jeunes, *La Tête de cochon*, qui sera présenté en avril au CCFM. Il s'agit d'un spectacle de marionnettes qui sera accompagné d'une exposition sur le même thème.

Carole THIBEAULT

Télé-horaire de la semaine du 2 au 8 mars 1998



Du lundi au vendredi de 6 h à 16 h

- 6h00 Bonjour chez vous
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 10h00 Attention, c'est chaud!
- 10h30 Christiane Charette
- 11h30 Du tac au tac
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Terre humaine (L et Ma) Jamais deux sans toi (Me au V)
- 13h00 Histoires fantastiques (Ma)
- 13h30 Marilyn
- 14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
- 15h00 On aura tout vu
- 15h30 Les Chatouilles
- 15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma) La Boîte à lunch (Me au V)
- 15h45 Petite étoile (Me et J) Rouli-roulotte (V)
- 15h59 0340
- 16h00 Un cas très spatial (L) Histoires secrètes (M) Nos plus belles vacances (Me) Retour sur Jupiter (J) Woof (V)

Lundi

- 16h30 Bêtes pas bêtes +
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite Vie
- 20h00 4 et demi...
- 21h00 L'Ombre de l'épervier
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- 23h50 Le Mot de la fin
- 0h19 La Politique fédérale
- 0h24 T.A.C.
- 0h34 Découverte
- 1h50 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Océane
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Une voix en or
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Cinéma: **Le Voleur et la menteuse.** *Fr. 1993. Comédie dramatique.*
- 1h20 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Les Mondes de Sismi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Perspective
- 19h00 Virginie
- 19h30 Maman chérie
- 20h00 Le Volcan tranquille
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Vues d'ici. **Hurtubise.** *Can. 1990. Documentaire.*
- 0h50 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Sur la piste
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 Un gars, une fille
- 20h00 La Part des anges
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- 23h50 Urgence
- 1h50 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Les Aventures des Intrépides
- 17h00 Lassie
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Un canadien à Tokyo
- 19h00 Chérie, j'ai réduit les enfants
- 20h00 Jamais sans amour
- 21h00 Chroniques de l'étrange
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Cinéma: **Kelly l'intrépide.** *Austr. 1993. Comédie satirique.*
- 1h30 Fin des émissions

Samedi

- 6h10 Il était une fois... la vie
- 6h35 Johnson et ses amis
- 6h45 Les Aventures de Bouli
- 7h00 Les Chatouilles
- 7h02 Le Monde de Richard Scarry
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h32 Winnie l'ourson
- 8h00 La Bande à Ovide
- 8h10 Fennec
- 8h30 Kléo
- 9h00 Timon & Pumbas
- 9h30 Couacs en vrac
- 10h00 Et voici la petite Lulu
- 10h30 Mon ami Willy
- 11h00 Animaniacs
- 11h30 Clan destin
- ➤ 12h00 Cinéma: **Un amour de coccinelle.** *É.-U. 1968. Comédie. Un amateur de courses automobiles achète une coccinelle que son propriétaire veut mettre au rancart. Avec un ami mécanicien, il décide de s'en servir pour prendre part à une épreuve.*
- 14h00 L'Accent francophone
- 14h30 Au-delà de l'image
- 15h00 Flip Flop
- 15h30 Chapeau melon et bottes de cuir
- 16h30 Branché
- 17h00 La Course destination monde
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 La Soirée du hockey Molson
- 20h55 Les Grands Prix de formule 1 1998
- 23h15 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h35 Télé-suspense: **Zone critique.** *É.-U. 1994. À bord d'un avion, des pirates de l'air attaquent deux policiers chargés d'escorter un détenu*
- 1h45 Fin des émissions

Dimanche

- 6h10 Il était une fois... les Amériques
- 6h35 Budgie, le petit hélicoptère
- 6h45 Hitoires de peluches
- 7h00 Les Chatouilles
- 7h02 Petit ours
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h32 Arthur
- 8h00 Gaspard le gardien du parc
- 8h30 La Petite Sirène
- 9h00 Bravo la famille
- 9h15 Franc-Croisé
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Scully rencontre
- 11h30 Point de presse
- 12h00 La Semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 De bouche à oreille
- 15h00 Horizons
- 16h00 Si j'avais les ailes d'un ange
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Émilie de la Nouvelle Lune
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 La Vie d'artiste
- 20h00 Les Beaux Dimanches: ***Le Temps d'une vie***
- ➤ 21h35 Les Beaux Dimanches: ***Zie 37 Stagen.*** *Can. 1997. Court métrage de fiction.*
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h24 La Météo
- 22h27 Au-delà des apparences
- 23h27 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h50 Ciné-Club: **Petits arrangements avec les morts.** *Fr. 1994. Drame. Sur une plage en été, un garçon observe à distance un homme qui construit un château de sable. L'enfant est seul, car il a perdu son meilleur ami, emporté par un cancer. Celui qu'il regarde a, de son côté, vécu difficilement la mort de sa sœur dans sa jeunesse. Tout comme le garçon, il porte encore aujourd'hui des traces de ce deuil.*
- 1h45 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

- 4h30 Infopublicité
- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Taillefer et fille
- 10h00 Aimer
- 10h30 Les fruits de la passion
- 10h45 J.E. en direct
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Les mordus (Ma au J) Alerte à Malibu (V)

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Monopoly
- 18h30 Les ailes de la mode
- 19h00 Beverly Hills, 90210
- 20h00 Place Melrose
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Ent' Cadieux
- 19h00 Le match de la vie
- 20h00 Les Machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La Poule aux œuf d'or
- 18h30 Politiquement Colette
- 19h00 Le Retour
- 20h00 Sauve qui peut!
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 TVA sports
- 23h02 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La Fricassée sportive
- 18h30 Drôle de vidéo
- 19h00 Diva
- 20h00 Cher Olivier
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- 19h00 Cinéma du vendredi: **Moi, papa?** *Am. 1995. Comédie de mœurs. Un couple qui attend son premier enfant traverse une crise due au peu d'enthousiasme manifesté par le futur papa.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le Sorcier
- 22h30 TVA sports
- 23h04 Fin des émissions

Samedi

- 5h30 Bugs Bunny
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 10h00 Faim d'école
- 10h30 Beetleborgs
- 11h00 Les Ailes de la mode
- 11h30 Infopublicité
- 13h00 Le Championnat des quilles
- 14h00 Fleurs et jardins
- 14h30 Vins et fromages
- ➤ 15h00 Ciné week-end: **Le Petit monstre 2.** *Am. 1991. Comédie. Un garçon malicieux fait équipe avec une fillette espiègle pour éloigner la femme que son père projette d'épouser.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Vrai mensonge.** *Am. 1994. Comédie. Sur les traces d'un dangereux terroriste, un agent secret néglige sa mission afin d'espionner sa femme infidèle.*
- ➤ 20h30 Ciné-extra: **Brainscan.** *Am. 1994. Drame d'horreur. En utilisant un jeu interactif qui donne l'illusion de commettre un meurtre, un adolescent voit surgir de son téléviseur un personnage machiavélique.*
- 22h30 Le TVA, édition réseau
- 22h55 TVA Sports
- ➤ 23h24 Ciné-lune. **Vœux mortels.** *Am. 1991. Drame. Un ancien détenu et un avocat portent secours à une ex-toxicomane kidnappée par des voyous.*
- 1h24 Info Karonana
- 1h39 Infopublicité Saturn
- 2h09 Info National média
- 3h09 Fin des émissions

Dimanche

- 5h30 Bugs Bunny
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Fais-en ton affaire!
- 11h30 Infopublicité
- 13h00 Bugs Bunny
- ➤ 13h30 Ciné Week-end **Bingo.** *Am. 1991. Comédie fantaisiste. Ayant été séparé d'un gamin qui venait à peine de l'adopter, un chien savant parcourt les États-Unis pour le retrouver.*
- ➤ 15h30 Cinéma en famille: **La Bande à Picsou: Le Trésor de la lampe perdue.** *Fr. 1990. Dessins animés. Parti à la recherche d'un trésor perdu en Orient, un canard richissime n'en rapporte qu'une vieille lampe contenant un génie.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 La vie est un sport dangereux
- 18h00 Le Gala Métrostar 1998
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h25 TVA sports
- 21h51 Vins et fromages
- 22h21 Infopublicité Saturn
- 22h51 Info National média
- 1h21 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur: le dimanche 8 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée au sein de la communauté italienne de Montréal, à la paroisse San-Domenico-Savio, par Dominique Britschu, prêtre.

TV5 — La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 30 à 15 h 30

- 5h30 Télématin
- 7h30 Cap aventure (L) Val d'or/Percé (Ma) La vie d'artiste (Me) Plaisir de lire (J) Tendances (V)
- 8h00 Polémiques (L) Le kiosque (Ma) Mise au point (Me) Temps présent (J) L'hebdo (V)
- 8h45 7 jours en Afrique (Ma) Vivre avec (Me)
- 9h00 Bons baisers d'Amérique (L) Outremers (Ma) Reflets (Me) Savoir plus santé (J) Claire Lamarche (V)
- 9h45 Vivre avec (V)
- 10h00 Bus et compagnie
- 10h45 Gourmandises
- 11h00 Paris Lumières
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Si j'avais les ailes d'un ange (L) Du fer dans les épinards (Ma) Plaisir de lire (Me) Panorama (J) Découverte (V)
- 12h30 Bouillon de culture (L) Grands gourmands (Me) Y'a pas match (J) Horizons francophones (V)
- 12h55 Revue de presse canadienne (V)
- 13h00 Dans le secret des lycées (Me) Viva (J) Épopée en Amérique (V)
- 13h30 Jardins et loisirs (L) La vie d'artiste (Ma)
- 13h45 Télétourisme (J)
- 14h00 Journal de TV5
- 14h30 La chance aux chansons
- 15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Bouvard et Pécuchet
- 20h00 Évasion
- 20h30 L'Hebdo
- 21h27 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Le cercle des arts
- 23h15 Soir 3
- 23h45 Musique classique
- 0h45 Reflets
- 1h45 Y'a pas match
- 2h15 Les pieds sur l'herbe
- 3h45 RFI

Mardi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 La vie à l'endroit
- 20h00 Montagne
- 20h30 Temps présent
- 21h27 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Les grands entretiens du cercle
- 23h15 Soir 3
- 23h45 Bouvard et Pécuchet
- 1h15 Évasion
- 1h45 L'Hebdo
- 2h45 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h30 Savoir plus santé
- 20h30 Comment ça va?
- 21h27 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Le cercle du cinéma
- 23h15 Soir 3
- 23h45 La vie à l'endroit
- 1h15 Montagne
- 1h45 Temps présent
- 2h45 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Tendances
- 19h00 Épopée en Amérique
- 20h00 Imogène
- 21h27 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Gros plan sur...
- 22h30 Télécinéma
- 23h00 Vivre avec
- 23h15 Soir 3
- 23h45 Envoyé spécial
- 1h45 Panorama
- 2h15 Espace francophone
- 2h45 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumière
- 17h30 C'est l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Françoise Dolto
- 21h27 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Au-delà des apparences
- 23h00 Revue de presse canadienne
- 23h15 Soir 3
- 23h45 Imogène
- 1h15 Du fer dans les épinards
- 2h45 RFI

Samedi

- 5h30 Horizons francophones
- 6h00 Pique-nique
- 6h30 Visions d'Amérique
- 6h45 C'est à dire
- 7h00 Côté science
- 7h30 Le petit Journal
- 8h00 Bus et compagnie
- 9h00 Découverte
- 9h30 Sport Africa
- 10h15 7 jours en Afrique
- 10h30 Les pieds sur l'herbe
- 11h00 Funambule
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Fais-en ton affaire!
- 12h30 Temps d'affaires
- 13h00 Magellan
- 13h30 Bêtes pas bêtes +
- 14h00 Journal de TV5
- 14h25 La météo des 5 continents
- 14h30 Le jardin des bêtes
- 15h00 Fleurs et jardins
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Olympica
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Surprise Party
- 20h30 Paris chic choc
- 21h00 Clip postal
- 21h27 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Bon week-end
- 23h00 Court métrage belge
- 23h15 Soir 3
- 23h30 Faxculture
- 0h15 Bons baisers d'Amérique
- 0h45 Fais-en ton affaire!
- 1h15 Drucker & co
- 1h45 Stars & co
- 2h15 Françoise Dolto
- 3h05 RFI

Dimanche

- 5h30 Olympica
- 6h00 Espace francophone
- 6h30 Rêves en Afrique
- 7h00 Outremers
- 7h30 Le petit Journal
- 8h00 L'école des fans
- 8h45 Télétourisme
- 9h00 Fleurs et jardins
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Mouvements
- 11h00 Grands gourmands
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Ne coupez pas mes arbres
- 13h30 Paris chic choc
- 14h00 Journal de TV5
- 14h25 La Météo des 5 continents
- 14h30 Sous vos applaudissements
- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Cap aventure
- 17h00 L'école des fans
- 17h45 Grand tourisme
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Drucker & Co
- 19h00 Stars & Co
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h35 Bons baisers d'Amérique
- 21h27 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Courant d'art
- 22h30 Viva
- 23h15 Soir 3
- 23h30 Surprise Party
- 1h30 Outremers
- 2h30 7 jours en Afrique
- 2h45 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Euronews
- 5h30 RDI Express
- 8h30 Le point
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles,bourse,météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Le journal de France 2
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h00 Vie d'artistes
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Vendredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute Scully RDI (V)
- 21h00 Vie d'artistes
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Montréal cette semaine
- 5h30 Griffe
- 6h00 RDI express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Completement télé
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Impact
- 14h30 Montréal cette semaine
- 15h00 Griffe
- 15h30 Correspondant
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Le journal de France 2
- 17h30 Journal du siècle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Un Canadien à Tokyo
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Trajectoires
- 21h30 Le point final
- 22h00 Griffe
- 22h30 Montréal en spectacle
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Euronews
- 0h00 Le téléjournal
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 RDI express
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Enjeu plus
- 10h00 La facture
- 10h30 Journal du siècle
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Dossier
- 12h30 Branché
- 13h00 Branché
- 13h30 Horizons francophones
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Un canadien à Tokyo
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Le journal de France
- 17h30 DeYalta à Berlin
- 18h00 Enjeu plus
- 19h00 Grands reportages du siècle
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Courants du Pacifique
- 22h30 Correspondant
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Euronews
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Dossiers
- 2h00 L'accent francophone
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Journal du siècle
- 4h00 Impact



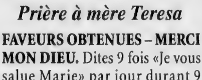
photo: Marc-Éric Bouchard

Gabrielle-Roy en haut de LISTE!

Les Fous du Roy du collège Gabrielle-Roy d'Île-des-Chênes ont défait les Mongols-fiers de l'école Saint-Joachim par le pointage de 314 à 293 lors de la finale de la Ligue d'improvisation secondaire tellement époustouflante (LISTE).

La finale qui a été présentée à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain, a attiré plus de 150 personnes. Selon le coordonnateur de l'activité, Stéphane Ritchot, les jeunes improvisateurs ont offert un bon spectacle. «Ils avaient de l'énergie à revendre et leurs improvisations étaient bien construites, indique-t-il. Nous avons un belle relève pour la Ligue d'improvisation du Manitoba.»

De gauche à droite, les membres de l'équipe gagnante sont: Réal Durand, Roger Durand, Éric Gosselin, Étienne Huberdeau, John Kenny, Danielle Labossière, Monica Rosset, Alain Vouriot et Paul Prieur (entraîneur).



Prière à mère Teresa

FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

L.P.M.

Le POOL de HOCKEY de LA LIBERTÉ

saison 1997-1998





Position des participants au pool en date du 25 février 1998

		Points
Celeste St-Vincent	Sainte-Anne	282
Albert Dueck	Steinbach	281
Pierre Tétrault	Saint-Boniface	273
Kristine Vielfaure	La Broquerie	269
Daniel Gagné	Winnipeg	268
Gilles Normandeau	La Broquerie	267
Léon Normandeau	La Broquerie	265
Oscar Gagnon	La Broquerie	264
Chantal Vielfaure	La Broquerie	262
Roger Taillefer	La Broquerie	262
Yvette Gagnon	La Broquerie	258
Barb Vielfaure	La Broquerie	258
Rhéal Gagnon	La Broquerie	258
Carmelle Tétrault	La Broquerie	257
Grant Lazaruk	Steinbach	256
Mariette G. Lachance	Saint-Vital	255
Gérald Laramée	La Broquerie	255
Robert Dumesnil	La Broquerie	253
Gisèle St-Vincent	Sainte-Anne	252
Denis Carrière	La Broquerie	251
Gilbert Gagnon	La Broquerie	251
Paul Beauchamp	La Broquerie	251
Florence Torcutti	La Broquerie	251
Michel Normandeau	La Broquerie	250
Darren Bouchard	La Broquerie	250
Edgar Freynet	Saint-Boniface	250
Celeste St-Vincent	Sainte-Anne	248
Paul Vielfaure	La Broquerie	247
Dan Asselin	La Broquerie	245
Maurice Chaput	Sainte-Anne	245

Pointage des joueurs en date du 23 février 1998

1	B. Bouchard	Royals de Saint-Jean	43 points
	G. Lajoie	Aces de Saint-Anne	31 points
	M. Dumaine	North Stars Î-D-C	23 points
	T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls	32 points
	D. Martin	Hawks de Saint-Adolphe	23 points
2	R. Lafournaise	59ers	31 points
	D. Craig	Royals de Saint-Jean	25 points
	M. Normandeau	Habs de La Broquerie	27 points
	R. Desautels	North Stars Î-D-C	0 point
	D. Male	Paper Kings de Pine Falls	12 points
3	J. Beauchemin	North Stars Î-D-C	22 points
	L. Woo	North Stars Î-D-C	11 points
	R. Chaput	Aces de Sainte-Anne	25 points
	C. Peters	Hawks de Saint-Adolphe	17 points
	C. Nagy	Habs de La Broquerie	20 points
4	G. Gosselin	59ers	14 points
	P. Gauthier	Aces de Sainte-Anne	19 points
	D. Baril	Royals de Saint-Jean	2 points
	M. Silvagio	North Stars Î-D-C	16 points
	R. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	16 points
5	K. Tallaire	Habs de La Broquerie	13 points
	D. Beauchemin	North Stars Î-D-C	26 points
	M. Morin	59ers	4 points
	J. Carrière	North Stars	11 points
	R. Smith	Cougars de Swan Lake	40 points
6	D. Daneault	Royals de Saint-Jean	26 points
	M. Gottfried	North Stars Î-D-C	39 points
	D. Abrahamson	Paper Kings de Pine Falls	0 point
	R. Rioux	59ers	21 points
	L. Skoleski	Hawks de Saint-Adolphe	4 point
7	K. Morrison	North Stars Î-D-C	12 points
	C. Luduchowski	59ers	14 points
	L. Côté	Habs de La Broquerie	18 points
	M. Dixon	Royals de Saint-Jean	6 points
	A. Lavack	Aces de Sainte-Anne	13 points
8	R. Lajoie	Aces de Sainte-Anne	5 points
	M. Gagnon	Habs de La Broquerie	21 points
	D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	23 points
	D. Desrosiers	North Stars Î-D-C	15 points
	J. Lafournaise	59ers	23 points
9	P. Penner	Red Skins de Morden	51 points
	K. Martynuik	Maroons d'Altona	2 points
	B. Goderis	Cougars de Swan Lake	20 points
	M. Pruden	Cougars de Swan Lake	11 points
	W. Bartley	Paper Kings de Pine Falls	32 points
10	R. Chammartin	Hawks de Saint-Adolphe	9 points
	C. Sokolosky	Paper Kings de Pine Falls	22 points
	G. Stewart	Habs de La Broquerie	0 point
	M. Gilmore	Royals de Saint-Jean	5 points
	M. Proteau	59ers	14 points

Meilleure moyenne de gardien

11 Habs de La Broquerie
Royals de Saint-Jean
North Stars Î-D-C
Hawks de Saint-Adolphe
Paper Kings de Pine Falls
Aces de Sainte-Anne
59ers

Compte-rendu de l'évolution des joueurs tous les vendredis à 7 h 20, 8 h 20 et 16 h 20 par Yves Guérard, sur les ondes de CKSB

Radio-Canada CKSB Manitoba

Et tous les vendredis vers 8 h 15, tirage d'un prix parmi les participants au pool de hockey.

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à 

La Liberté remercie les commanditaires du pool de hockey:

Sports éclairs

Hockey

• Les Séries éliminatoires du hockey universitaire canadien débutent le 27 février. **Les Bisons de l'Université du Manitoba** accueillent les Bobcats de l'Université de Brandon à l'aréna Max Bell les 27 et 28 février (une série 2 de 3). Gérald Tétrault, Patrick Saurette et Marc Gaudet sont les francophones de l'équipe.
• Le deuxième tournoi de **La Connexion française** se tiendra du 24 au 26 avril à Oakville en Ontario. Renseignements: (905) 846-7884. • **Le tournoi South Winnipeg Classic** aura lieu du 20 au 29 mars aux arénas de Silverstone et de Saint-Norbert. Renseignements: Murray Harding au 958-2604. • **Le tournoi annuel du Club de Saint-Boniface** est prévu du 20 au 22 mars. Renseignements: Ron au 256-1768. • Vous voulez vous procurer des billets pour les parties éliminatoires du hockey senior entre **le Manitoba et la Saskatchewan,** qui se tiendront du 11 au 15 mars à Île-des-Chênes? Renseignements: 878-2984.

Escalade

• **Le Club d'escalade de Saint-Boniface** organise de l'escalade sur glace tous les dimanches de 13 h à 16 h à l'angle des rues Taché et Messager près du parc Whittier. Coûts: 10 $ et 8 $ pour les membres du Club alpin du Canada. • **Escalade sur structure artificielle** offerte les mardis et les vendredis de 19 h à 21 h au gymnase de l'école Précieux-Sang. Coût: 5 $ et 2 $ pour les membres du Club d'escalade de Saint-Boniface. Renseignements: 253-2162.

Ringuette

• **Championnat provincial AA de ringuette** présenté du 27 février au 1er mars à l'aréna Dakota de Saint-Vital. Renseignements: Frank Palmer au 896-1251 ou Darlene Muron au 925-5712.

Curling

• La 26e édition du **Bonspiel de la francophonie** aura lieu du 13 au 15 mars à Saint-Jean-Baptiste. Renseignements: 233-4915.

Natation

• **Le championnat canadien de natation** sera présenté du 4 au 7 mars à la piscine Pan Am. Renseignements: Myles Tycholis au 925-5779

M.-É. B.

Vous avez des renseignements à nous faire parvenir sur les activités sportives dans votre région? Télécopieur: 231-1998.



SPORT

L'athlète de Saint-Vital réalise son rêve

Sami Jo Small a rencontré Gretzky!

De retour de Nagano, la gardienne de but auxiliaire de l'équipe canadienne de hockey féminin, Sami Jo Small, s'est dite émerveillée du privilège qu'elle a eu de participer aux Jeux olympiques.

Tout d'abord, Sami Jo et ses coéquipières ont rencontré leur idole de jeunesse Wayne Gretzky. «Il a été très sympathique et j'ai discuté avec lui pendant une vingtaine de minutes, mentionne la jeune femme de 22 ans. Même si c'est un homme riche et très populaire, et il a gardé sa sincérité et sa gentillesse. Il est venu nous encourager pendant nos matches et quand nous avons remporté la médaille d'argent, il s'est empressé de venir nous féliciter.»

Après avoir accepté la défaite en finale contre les Américaines, Sami Jo Small a constaté qu'il y avait une vie après les Jeux. «Nous aurions aimé remporter l'or, mais ça fait partie du sport et nous apprécierons plus tard la médaille d'argent, ajoute-t-elle. Quand je me compare à l'équipe de hockey masculin, ça me soulage!»

Mais le voyage de l'étudiante de l'Université Stanford, lui a également permis de fraterniser avec des athlètes des quatre coins de la planète. «J'ai reçu des souvenirs des hockeyeuses de la Finlande, de la Chine et du Japon, souligne Sami Jo Small. Grâce aux Jeux olympiques, en côtoyant des athlètes de partout nous découvrons différentes cultures.»

Sami Jo Small, qui était troisième gardienne de but derrière Lesley Reddon et Manon Rhéaume, a profité de l'occasion pour socialiser et découvrir la beauté des paysages de Nagano. «Pour une fille des plaines, Nagano qui est encerclé de montagnes immenses a été un dépaysement agréable, explique-t-elle. Malgré la barrière de la langue, les Japonais étaient très serviables et en raison de leur patience exemplaire, on pouvait retrouver notre chemin et apprendre un mot en quelques minutes.»

Marc-Éric BOUCHARD



Archives La Liberté

Sami Jo Small: «Ce n'est pas pour rien qu'on surnomme Wayne Gretzky "The Great".»

Les Séries de la LHT

Une série difficile pour les Royals

L'affrontement entre les Red Wings de Grunthal et les Royals de Saint-Jean s'annonce comme la série la plus excitante des séries éliminatoires de la Ligue Hanover-Taché (série 4 de 7).

Selon le gérant des Royals, Don Fillion, son équipe devra être plus alerte à l'offensive. «Nos gardiens de but sont excellents et la brigade défensive est très efficace, souligne-t-il. Brian Bouchard est surveillé de très près et il faudra que d'autres joueurs comme Dan Danault et Ray Clarke se signalent.»

Don Fillion espère que son équipe passera la première ronde des séries éliminatoires. «L'année dernière nous avons perdu par un point lors du septième match face aux Hawks de Saint-Adolphe, dit-il. Les joueurs ne veulent plus perdre de la même manière.»

En raison du beau temps les Royals de Saint-Jean joueront leur parties locales à Sainte-Agathe. «La glace naturelle à Saint-Jean n'a pas tenu le coup, explique-t-il. L'aréna de Sainte-Agathe a une glace artificielle et nous pouvons la louer pour la première série éliminatoire.»

Pendant ce temps, les Aces de Sainte-Anne-des-Chênes dominent complètement leur adversaire, les Paper Kings de Pine Falls. La troupe de Jacques Saint-Vincent a inscrit 30 buts en trois rencontres. «Les joueurs sont motivés et l'addition de Jude Boulianne améliore nettement notre équipe, dit-il. L'absence de plusieurs joueurs étoile chez les Paper kings nous rend la tâche plus facile. Nous sommes les champions de l'année dernière et nous voulons encore remporter les séries éliminatoires.»

Marc-Éric BOUCHARD

Championnat de hockey féminin à Calgary

Les Bisons s'inclinent en prolongation

Les Bisons de l'Université du Manitoba ont subi un revers crève-cœur par la marque de 4-3 contre les représentantes de l'Université de l'Alberta lors de la finale du championnat de hockey féminin de l'Ouest présentée à l'aréna Bauer de Calgary.

Selon la seule francophone de l'équipe, Alison Tétreault, l'équipe a tout fait pour remporter la finale. «Nous avions annulé une partie 0-0 contre l'Université de l'Alberta et nous savions qu'elle serait l'équipe à battre, souligne-t-elle. C'est frustrant de perdre en prolongation, mais il faut respecter le résultat.» Les Pandas de l'Université de L'Alberta représentent l'Ouest lors du championnat canadien de hockey féminin qui a débuté le 26 février à Montréal.

Ancienne étudiante du collège Béliveau, Alison Tétreault joue au hockey depuis quatre ans. «J'ai commencé comme toutes les filles de mon âge à jouer à la ringuette, dit-elle. J'ai joué pendant dix ans et à l'âge de 14 ans j'ai décidé de laisser l'anneau de côté pour le remplacer par une rondelle.»

La jeune athlète de 18 ans qui est étudiante en sciences à l'Université du Manitoba, préfère le hockey en raison de son statut de sport olympique. «Depuis que le hockey féminin est une discipline olympique, plusieurs filles ont laissé la ringuette au profit du hockey, explique Alison Tétreault. La participation à des Jeux olympiques est enfin un rêve qui peut être réalisé pour des filles qui pratiquent le hockey.»


photo: Marc-Éric Bouchard

Alison Tétreault: «Je patine depuis l'âge de quatre ans.»

Marc-Eric BOUCHARD

En raison d'El Niño

Une courte saison pour les motoneigistes

Les belles conditions climatiques et la fonte des neiges ne font pas sourire les amateurs et le monde de l'industrie de la motoneige.

À sa retraite depuis quelques mois, Jean-Paul Guénette est déçu de ne pas avoir suffisamment utiliser sa motoneige cet hiver. «El Niño me cause de gros problèmes, dit-il en riant. Habituellement avec mon épouse, nous faisons plus de 2 000 km par hiver. Cette année nous avons fait à peine 600 km. C'est choquant pour ceux qui ont acheté de nouvelles motoneiges.»

Jean-Paul Guénette croit que la fonte rapide des neiges a des conséquences négatives sur toutes l'économie au Manitoba. «Nous sommes habitués au Manitoba à avoir un hiver de six mois, indique-t-il. Plusieurs propriétaires de relais, de stations-services et de concessionnaires de motoneiges auront de fortes baisses dans leur chiffre d'affaires.»

Le co propriétaire d'A. G. Sleds de Saint-Pierre-Jolys, Gilbert Audet, souligne que la situation est semblable à travers l'Amérique du Nord. «Que ce soit au Québec, en Alberta ou au Minnesota, la plupart des concessionnaires ont vendu beaucoup moins de vêtements et d'articles de motoneiges,mentionne-t-il. De plus, le département des pièces et du services à la clientèle a été très peu occupé.»



Archives La Liberté

Jean-Paul Guénette aurait pu se passer du phénomène El Niño

Gilbert Audet qui est depuis trois ans partenaire avec Paul Gauthier, de la concession Bombardier réalise que dans ce domaine, les concessionnaires sont à la merci des conditions climatiques. «Les deux dernières années ont été bonnes, explique Gilbert Audet. J'espère que l'année prochaine, nous aurons un hiver avec des normales saisonnières.»

Marc-Éric Bouchard

Parcs et loisirs de la ville de Winnipeg

Place au golf et au soccer

Depuis le 20 février, les glissoires, les pistes de ski de fond et les surfaces glacées des différents parcs de Winnipeg sont fermées pour la saison. Place au golf! Selon le coordonnateur des parcs et les loisirs de la ville de Winnipeg, David Soufi, les employés préparent déjà les terrains de golf et de soccer. «Si la température continue à faire preuve de clémence, les gens pourront jouer au golf à la mi-mars, mentionne-t-il. Les ligues de soccer pourraient également débuter plus tôt que prévu.»

Le phénomène El Niño se répercute également sur les animaux. Si vous visitez le zoo du parc Assiniboine, vous pourrez apercevoir des animaux sortis plus tôt de leur hibernation. En effet, l'un des ours noir s'est réveillé le 22 février et le grizzly a ouvert les yeux le 24 février.

27 février 1998

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Il y aura une rencontre publique le 7 mars prochain pour discuter du renouvellement de l'Entente canada-communauté

Le 7 mars prochain, une assemblée publique se tiendra à l'école Noël-Ritchot pour discuter des recommandations et des stratégies à adopter pour le renouvellement de l'Entente Canada-communauté. En décembre 1997, la SFM a publié un rapport préparé par la firme PGF Consultants Inc. portant sur le renouvellement de l'Entente Canada-communauté. Le rapport de l'expert-conseil recommande des changements à la structure de l'Entente ainsi qu'au rôle de la SFM. La Société franco-manitobaine (SFM) vous invite à participer à cette assemblée publique qui portera sur ces recommandations ainsi que sur les stratégies reliées au renouvellement de l'Entente.

On peut consulter un exemplaire du rapport de PGF Consultants Inc. dans les bibliothèques publiques de Saint-Boniface, Parc Windsor, Louis Riel, Pembina Trail et Centennial, ainsi que dans les bibliothèques communautaires et régionales de La Broquerie, Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Pierre, Saint-Claude, Sainte-Anne, Sainte-Rose-du-Lac, Somerset et Saint-Georges. Le rapport est aussi disponible aux bureaux de la SFM situés au 383, boulevard Provencher à Saint-Boniface. Le rapport est sur l'Internet au **www.franco-manitobain.org**.

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler :

La Société franco-manitobaine (SFM)
(204) 233-4915 ou 1-800-665-4443
Courrier électronique : sfm@franco-manitobain.org

Promotion de services en français

L'Heure du conte en français!

L'heure du conte est un programme de lecture d'histoires et de comptines en français à l'intention des enfants d'âge préscolaire (3 à 5 ans). Le Service de bibliothèque de la Ville de Winnipeg offre ce service pour les parents et enfants francophones. Voici un horaire pour la session du printemps 1998:

Bibliothèque publique de Saint-Boniface
131, boulevard Provencher
porte 100
986-4332
Le vendredi à 10 h 30 du 17 avril au 12 juin.

Bibliothèque publique Louis-Riel
1169, rue Dakota
986-4576
Le mardi à 10 h 30 du 3 mars au 14 avril sauf pendant la semaine de relâche du printemps (31 mars)

Bibliothèque publique du Parc Windsor
955, chemin Cottonwood
986-4947
Le jeudi à 14 h 30 du 9 avril au 14 mai.

Bibliothèque publique Pembina Trail
2724, chemin Pembina
986-4380

Le mardi ou le vendredi à 14 h 30 à compter de la semaine du 20 avril. Rendez-vous à la bibliothèque pour obtenir un dépliant et indiquer votre préférence.

Veuillez inscrire vos enfants à l'avance en téléphonant à l'une ou l'autre succursale.

Possibilités d'emploi

Le Réseau communautaire est la recherche d'agent(e)s de développement communautaire. Veuillez consulter la section des emplois dans cette édition de *La Liberté*.

Bonspiel de la Francophonie

Le 26e Bonspiel de la Francophonie aura lieu à Saint-Jean-Baptiste les 13, 14 et 15 mars 1998. Pour plus de renseignements, contactez Mariette ou Joanne au (204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

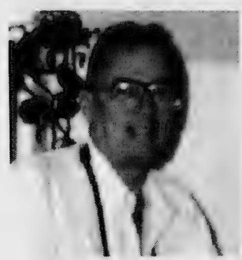
Saviez-vous que...

Le rapport de PGF Consultants sur le renouvellement de l'Entente Canada-communauté est accessible sur l'Internet au **www.franco-manitobain.org**?

La SFM présentera un mémoire sur la question de l'immigration devant la ministre Lucienne Robillard le 2 mars prochain.

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org

Nécrologies



Claude Préfontaine

À son domicile à Cap-Rouge (Québec), le 13 janvier 1998, à l'âge de 66 ans, est décédé subitement Claude Préfontaine, natif de Saint-Pierre-Jolys, époux de Maria Aubry.

Le service religieux fut célébré en l'église Saint-Félix de Cap-Rouge. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sept enfants et ses sept petits-enfants; sa mère Marguerite Préfontaine; ses frères et sœurs: Jacques (Colette), Suzanne (Gordon), Madeleine (Roland) et André; ses beaux-frères et belles-sœurs: Marcelle (William), Roland (Lise), Étienne (Simone), Philippe (Yolande), Bernard (Solange), Rita (Renaldo); ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.

Irène Bilodeau, s.g.m.

Onzième d'une famille de 15 enfants, Irène, née le 27 juin 1919 au foyer de Rose Delima Alarie et Eugène Bilodeau, est baptisée le lendemain dans l'église de Sainte-Agathe (Manitoba). La future Sœur Grise, issue d'un milieu modeste, a grandi dans une atmosphère profondément chrétienne.

Dotée d'une belle intelligence, mais d'une santé physique très frêle, Irène revêt la livrée grise le 5 août 1944, fait ses premiers vœux le 15 août 1946 et se consacre définitivement au service de Dieu par des engagements perpétuels cinq ans plus tard, à la Maison Mère des Sœurs Grises à Montréal.

De 1947 à 1974, c'est-à-dire pendant 27 ans, nous retrouvons sœur Bilodeau dans une série de mutations successives, qu'elle a bien acceptées d'ailleurs, et dans des emplois de courte durée où elle s'est donnée admirablement, en dépit de ses faibles capacités physiques. En effet, elle s'est dévouée au Sanatorium Saint-Boniface, à l'Hospice Taché, aux couvents de La Broquerie, Saint-François-Xavier, Fort Frances, à l'Hôpital de Berens River et de Regina et dans divers services communautaires à la Maison provinciale. En 1974, elle a dû mettre bas les armes pour prendre place à l'infirmerie.

C'est donc en tant que malade que Sœur Irène a semé son sourire, qu'elle a parsemé ses journées de multiples petits services et qu'elle a beaucoup prié pour sa famille, ses amis, et à toutes les intentions qui lui étaient recommandées.

Bien paisiblement, sœur Irène Bilodeau a remis son âme à Dieu le 10 février 1998. Elle laisse dans le deuil deux sœurs: Louisa et Georgette (Roland) Gervais; ses trois frères: Donat, Albert et Gérard.

Elle a été précédée par ses parents, Eugène et Rose Delima (Alary); cinq sœurs: Juliette, Marie-Louise, Eugénie, s.g.m., Simone, Alma; quatre frères: Arthur, Lucien, Emmanuel, Emile.

Une liturgie de la Parole a été célébrée le jeudi 12 février 1998, à 19 h 30 à la Maison provinciale des Sœurs Grises au 151, rue Despins. La messe de la résurrection a été présidée au même endroit, le 13 février 1998 à 14 h par l'abbé Léo Couture.

La direction des funérailles de sœur Irène Bilodeau a été confiée au Salon funéraire Desjardins, 233–4949 ou sans frais 1–888–233–4949.

Chronique religieuse

Le Pape et son voyage à Cuba

Partie 1



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Il va sans dire que depuis une décennie au moins, le voyage le plus surveillé du saint-Père fut sans doute celui qu'il vient d'effectuer dans cette terre communiste, un des seuls bastions communiste encore debout dans les années 1990, dans cette petite île de Cuba.

Même s'il est venu comme ambassadeur de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, il ne faut jamais oublié qu'il pénétrait dans une terre où la religion catholique n'est pas célébrée en toute liberté comme elle l'est dans notre propre pays. Pour l'occasion, Fidel Castro, président du Conseil d'État et du Conseil des ministres et premier secrétaire du parti communiste de Cuba, a tout fait pour accueillir le Pape avec gentillesse et délicatesse en prenant des mesures jamais vues à Cuba, comme le congé aux travailleurs afin qu'ils puissent assister aux offices présidées par le Pape.

D'abord que savons-nous de cette petite île de Cuba? Riche de 11 millions d'habitants, Cuba est gouvernée par une Assemblée Nationale de 579 députés dont la majorité sont membres du parti communiste et est encadrée par une constitution à caractère socialiste.

Cuba fut découverte par Christophe Colomb le 27 octobre 1492. C'est en 1511 que Diego Valazquez a lancé le processus de colonisation. Sa position géographique en fit une étape obligatoire et un refuge pour les navires espagnols. Les Espagnols y plantèrent la canne à sucre qui devint sa principale ressource économique. La population autochtone disparut rapidement et un grand nombre d'esclaves furent déportés d'Afrique. En 1762 la Havane fut conquise par la couronne britannique. Cependant l'Espagne ne put se résoudre à perdre Cuba et grâce au Traité de Paris de 1763, signé entre la France et l'Angleterre, l'Espagne récupéra l'île en échange de la Floride. En 1823 le prêtre Félix Varela, député en Espagne, fut condamné à l'exil, et il partit à Gibraltar, puis aux États-Unis et il encouragea la révolution pacifique pour rompre les liens de dépendance de Cuba envers l'Espagne. En 1868 débuta une véritable guerre pour l'indépendance de Cuba. En 1878 un accord de paix fut conclu, apportant une courte période de trêve pour les Cubains. Cependant José Marti, l'apôtre de l'indépendance cubaine, réussit à réorganiser les forces cubaines et en 1895 il entama une guerre qui se termina par l'intervention tardive des États-Unis en 1898. Cette guerre mit fin à presque 400 ans de colonialisation espagnole à Cuba. Les troupes américaines se retirèrent en 1902 et en 1934 les conditions imposées par les États-Unis furent abolies.

Le manque de maturité politique et le mauvais usage de la liberté, obtenue au prix de tant de sacrifices, engendrèrent de nombreux conflits. En 1952 Fulgencio Batista organisa un coup d'état, prit le pouvoir et condamna tous ceux qui étaient contre son autorité. En 1953 Fidel Castro prit la tête d'un groupe révolutionnaire et tenta de prendre d'assaut Cuba, mais sans succès. Après deux ans de prison, ses compagnons et lui furent amnistiés. Il se rendit au Mexique, prépara la guerre qui dura de 1956 à 1959. En 1961 le premier ministre Castro déclara le caractère socialiste de la révolution cubaine. L'influence soviétique s'accrut et le premier congrès du parti socialiste se tint en 1975. Les relations diplomatiques avec le Vatican, établies en décembre 1935, n'ont jamais été interrompues.

Quelle fut donc la mission du pape sur cette île? D'abord il y est allé comme messager de la Vérité et de l'Espérance et sa visite revêt un caractère éminemment religieux. Son voyage pourra se résumer à quatre tâches principales: il a prêché ouvertement Jésus-Christ; il a animé l'espérance du peuple face à l'avenir; il a aidé à retrouver les valeurs éthiques personnelles, familiales et sociales des Cubains; et il promu la réconciliation entre les Cubains eux-mêmes en leur disant qu'ils doivent être ouverts au monde entier, car le monde ne les oublie pas. Il a certainement redonné une espérance humaine et psychologique à ce peuple qui vit une oppression forte et il leur a dit que la mission de l'Église Universelle est aussi vivante à Cuba, même si elle ne paraît pas à prime abord, car Dieu leur montre la nécessité de leurs moyens afin de retrouver l'espace de liberté nécessaire à tout être vivant.

Fin de la première partie. Suite la semaine prochaine.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

E.M.P.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

C.R.

Prière à mère Teresa



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

G.G.

Prière à mère Teresa



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

L.F.

Un grand merci !

Hydro-Québec remercie chaleureusement tous ceux qui, d'un bout à l'autre du pays, nous ont apporté leur aide lors de la tempête de verglas qui a durement frappé le Québec.

A.W. High Voltage Contracting Limited, Bradford, Ontario

Black & McDonald Limited, Ottawa, Ontario

Brighton Public Utility Service, Brighton, Ontario

CampbellFord P.U.C., CampbellFord, Ontario

Carter Brothers Limited, Westmorland County, Nouveau-Brunswick

Davey Tree Services, Nanaimo, Colombie-Britannique

Great Lake Power, Sault-Ste-Marie, Ontario

Hydro Mississauga Control Center, Mississauga, Ontario

K-Line Maintenance & Construction Limited, Scarborough, Ontario

Langley Utilities Contracting, Bowmanville, Ontario

Manitoba Hydro, Winnipeg, Manitoba

McNamara Powerline Construction Ltd., Wyevale, Ontario

Moncrief Construction Limited, Kenora, Ontario

NB Power, Fredericton, Nouveau-Brunswick

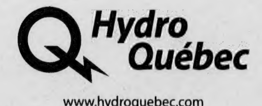
Nova Scotia Power, Stellarton, Nouvelle-Écosse

Ontario Hydro, Toronto, Ontario

Oshawa Public Utilities Commission, Oshawa, Ontario

Toronto Hydro Electric Commission, Toronto, Ontario

Universal Enterprises, Lindsay, Ontario



www.hydroquebec.com

Le Club de Bicolo

Allô!

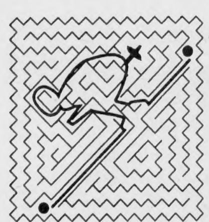
Je te rappelle que je lance un concours et je t'invite à y participer!

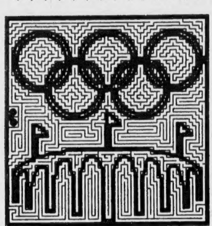
Je t'ai aussi préparé un bricolage.

Bonne semaine!

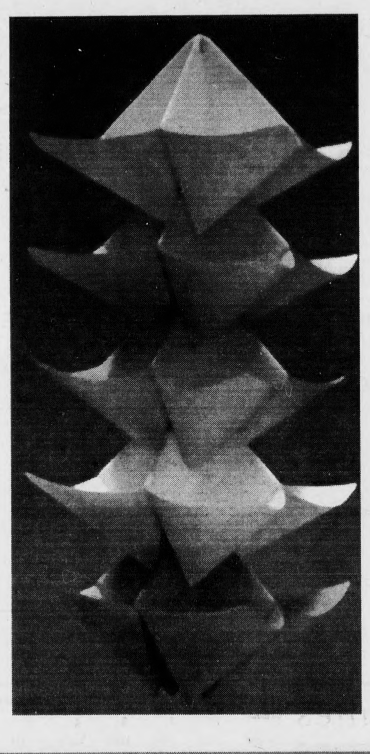
Bicolo

Solutions de la semaine dernière.





BRIQUE-COLLE-ÂGE

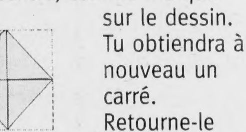


Guirlandes multicolores

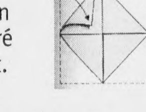
MATÉRIEL

Cinq carrés de 20 x 20 cm de papier de différentes couleurs
De la colle
Une aiguille
Du fil

1. Plie un carré en deux en suivant la ligne horizontale puis déplie-le. Plie-le ensuite le long de la ligne verticale. Déplie-le à nouveau pour obtenir quatre carrés de même dimension, comme sur le dessin.
2. Replie les quatre coins, l'un après l'autre, vers le centre, comme indiqué sur le dessin. Tu obtiendra à nouveau un carré. Retourne-le de façon à ce que les coins non repliés soient sur la table.



3. Replie à nouveau les quatre coins vers le centre pour obtenir un autre carré plus petit.



4. Retourne également ce dernier carré, tu constateras que tu as obtenu quatre «poches carrées».
5. Plie la forme transversalement et verticalement en son milieu afin de pouvoir la déplier facilement par la suite.



6. Glisse l'index et le pouce de chaque main dans les quatre poches.
7. Ta première forme est terminée. Range-la et bricole au moins cinq formes identiques.
8. Colle les formes les unes sur les autres avec de la colle, comme sur le dessin.
9. À l'aide d'une aiguille, fais passer un fil à travers la dernière forme afin de pouvoir suspendre ta guirlande multicolore.

CONCOURS l'exposition de Bicolo

Je vais te confier un secret: je suis allé faire un tour dans les bureaux de *La Liberté* récemment et les murs sont tellement ternes que je ne sais pas comment mes amis font pour y travailler! Alors j'ai pris une décision: j'ai pensé qu'avec les membres de mon club, nous pourrions décorer les murs du bureau de *La Liberté*.

J'ai donc décidé d'organiser une grande exposition!

Je recherche maintenant des artistes qui voudront bien participer à cette exposition. Ça t'intéresse? Voici les conditions de participation :

- **Les oeuvres doivent êtres des photomontages.** Ça, ça veut dire que tu dois utiliser des photos que tu as à la maison, ou des photos parues dans des journaux ou des magazines, par exemple. Tu découpes ces photos et tu les assembles pour en faire un tout. Tu peux utiliser des photos de paysages, de personnes, des publicités, n'importe quoi, et ton oeuvre peut être figurative ou abstraite.
- Tu peux coller ton photomontage à l'intérieur du cadre que je te suggère dans cette page, ou dans un autre cadre de même dimension.
- Tu dois **remplir le coupon de participation** et me faire parvenir ton oeuvre aux bureaux de *La Liberté* **au plus tard le 20 mars 1998.**
- Il y aura des **prix pour les gagnants**, et les oeuvres seront exposées dans les bureaux du journal. Certaines des oeuvres seront aussi publiées dans la page de Bicolo du 27 mars.

Parles-en à ton professeur ou à tes parents!

Coupon de participation
Concours L'exposition de Bicolo

Prénom: ____________________
Nom: ____________________
Adresse: ____________________
Ville/village: ____________________
Code postal: ____________________
N° de téléphone: ____________________
École: ____________________
Classe: ____________________

Note aux enseignants: veuillez vous assurer que les adresses personnelles des élèves apparaissent sur les coupons, pour que nous puissions leur poster leurs cadeaux à la maison. Merci!

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 112

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2								■				
3						■						
4					■							
5						■	■				■	■
6								■		■		
7	■		■									
8		■				■		■				
9							■					
10				■				■	■			■
11				■								
12			■	■	■						■	

HORIZONTALEMENT

1. Choix raisonné. – Usage.
2. Égarer. – Train, manière d'aller.
3. 23e gouverneur anglais du Canada. – Vieux.
4. Cours d'eau français. – Femmes qui conduisent des ânes.
5. Fermée. – Hardi.
6. Draperie. – Coups de baguette.
7. Famille de reptiles sauriens.
8. Adj. num. – Cap.
9. Père, mère. – Mouvement du cœur.
10. Souverain. – Cyclade. – Terminaison de verbe.
11. Reçue. – Construiras.
12. Saint. – Général vendéen (1752-1794).

VERTICALEMENT

1. De premier ordre. – À la suite de.
2. Vendre. – Mois.
3. Qui prend furtivement. – Mari de Bethsabée.
4. Prén. de femme.
5. Comté. – Impératrice des Français.
6. Équerre. – Petit ruisseau. – Grosse moulure.
7. La Perse. – Liquide incolore. – Argile rouge.
8. Cyclade. – Grande-Bretagne.
9. Ce qu'il est impossible d'éviter. – Jumelles.
10. Marquer de la joie. – Que l'on désire.
11. Que l'on rencontre dans l'urine. – Rétracta.
12. Avis, opinion. – Fils de Jacob. – Tellement.

RÉPONSES DU N° 111

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	L	U	T	O	I	R	S	■	C	L	E
2	■	E	N		R	M	E	■	B	R	A	S
3	S	■	I	R	L	A	N	D	A	I	S	E
4	E	N	■	S	E	G	A	L	A	■	S	■
5	B	E	R	■	S	E	L	■	D	O	I	S
6	I	C	■	D	■	S	■	S	E	N	T	E
7	L	E	C	O	N	■	O	C	R	E	U	X
8	E	S	■	R	I	E	U	R	■	■	D	E
9	■	S	A	I	T	■	V	A	L	S	E	■
10	S	I	L	O	E	■	R	T	■	E	■	L
11	U	T	■	N	E	■	E	C	R	I	R	E
12	C	E	P	■	■	O	S	H	O	G	B	O

Recette

Muffins aux épices pour la pause-café

4 c. à thé (20 mL) de granules de café instantané
1 tasse (250 mL) de lait écrémé évaporé
2 tasses (500 mL) de farine tout usage
2/3 de tasse (150 mL) de sucre
1 c. à soupe (15 mL) de sucre
1 c. à soupe (15 mL) de poudre à pâte
1 1/2 c. à thé (7 mL) de cannelle moulue
1/4 de c. à thé (1 mL) de muscade moulue
1/4 de c. à thé (1 mL) de sel
1/2 tasse (125 mL) de pacanes hachées
1/3 de tasse (75 mL) de grains de chocolat mi-sucré
1/3 de tasse (75 mL) de beurre fondu et refroidi
1 œuf battu
GARNITURE:
1 c. à soupe (15 mL) de sucre
1/4 de c. à thé (1 mL) de cannelle moulue

- Dans une tasse à mesurer en verre allant au micro-ondes d'une capacité de 1 tasse (250 mL), mélanger les granules de café et 1/4 de tasse (50 mL) de lait évaporé. Chauffer au micro-ondes à intensité maximale, en remuant une fois, pendant 40 à 50 secondes ou jusqu'à ce que le café soit presque entièrement dissous. Ajouter le reste du lait évaporé, puis laisser refroidir.
- Dans un grand bol, mélanger la farine, le sucre, la poudre à pâte, la cannelle, la muscade et le sel. Ajouter les pacanes et les grains de chocolat et mélanger. Incorporer, aux ingrédients secs, le beurre fondu, l'œuf et le mélange de café, tout à la fois, jusqu'à ce que le tout soit humecté. Répartir également dans 12 moules à muffins graissés.
- Garniture: Dans un petit bol, mélanger le sucre et la canelle. Garnir chaque muffin de 1/4 de c. à thé (1 mL) du mélange.
- Cuire au four à 350°F (180°C) pendant 20 à 25 minutes ou jusqu'à ce que les muffins reprennent leur forme après avoir été pressés légèrement. Laisser refroidir dans les moules sur une grille pendant 10 minutes. Démouler et laisser refroidir complètement.

Donne 12 muffins.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

ASTROLOGIE, VOYANCE, TAROT, NUMÉROLOGIE: Je me présente, Justine, j'ai plus de 39 années d'expérience en voyance. Mes collègues sont Nicole, Marie-Huguette et Mindy. Elles ont 30 années et plus d'expérience. Nous sommes de véritables voyantes, hautement qualifiées. Vous serez surpris par l'extrême précision de nos prédictions. Cet appel pourrait changer votre vie, Amour, Argent, Santé, Travail. Tél.: 1–900–451–5276 (24 heures). 3,79 $ la minute.
217-

SERVICES DE DÉCLATIONS de revenus. Appelez Lorraine au 237–5326.
272-

RECHERCHE

EMPLOIS: Tu es débrouillard(e), tu souris facilement, tu aimes travailler fort et rapidement, tu aimes travailler dehors. Tu as 16 ans et plus. Tu es bilingue. Tu aimes servir le public. Tu es prêt(e) à travailler les fins de semaine, journées et/ou soirées. Les JARDINS ST-LÉON est peut-être un endroit pour toi. Envoie-nous ton curriculum vitae avec trois références **avant le 15 mars 1998** au 371, place Cabana, Winnipeg (Manitoba) R2H 0K3. Un permis de conduire et expérience en horticulture serait un atout. Seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.
227-

LES JARDINS ST-LÉON recherche une personne très spéciale! Une personne ayant de l'expérience pratique et/ou de l'expertise dans le domaine de l'horticulture, des vivaces et des plantes d'extérieur en général. Doit pouvoir répondre aux multiples questions des clients et pouvoir bien s'occuper des plantes. Heures flexibles, à demi ou plein temps durant les mois de mai, juin et juillet 1998. Envoyez votre curriculum vitae avec références au 371, place Cabana, Winnipeg (Manitoba) R2H 0K3 **avant le 15 mars 1998**.
228-

RECHERCHE: Jeune mère au foyer, bilingue prête à garder des enfants chez elle du lundi au vendredi à Saint-Boniface. Beaucoup d'expérience avec les enfants. Contactez Claudette au 233–2213.
264-

À VENDRE

À VENDRE: Maison à Saint-Malo, 4 chambres à coucher, 3 salles de bain, chauffage au gaz, foyer. 70 000 $. 347–5711.
267-

À LOUER

À LOUER: Deux tentes pour camping d'hiver de 8 pi x 14 pi, avec deux petits poêles à bois. 233–5618.
208-

À LOUER: Un appartement d'une chambre à coucher dans un triplex. Propre, tranquille, buanderie. Pas d'animaux. Câble, chauffage et eau compris. 360 $/mois + stationnement. Composez le 231–2800.
226-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, 424, Valade. 450 $ + électricité et gaz. Stationnement, laveuse et sécheuse compris. Non fumeur et pas d'animaux. Disponible le 1er mars. Composez le 233–3753.
244-

À LOUER: 175, rue Masson. Appartement de 2 chambres à coucher, comprend l'eau, l'hydro et le chauffage. 360 $ par mois. Disponible immédiatement. Composez le 233–3753.
265-

À LOUER: Maison d'une chambre à coucher (plus un petit bureau), 4 appareils. Situé au 460, rue Dubuc. 420 $ par mois. Appelez Armand au 231–1371.
270-

À LOUER: 170, promenade Enfield, appartement d'une chambre à coucher. Disponible le 1er avril. Balcon. 400 $ par mois. Composez le 233–2072.
271-

À LOUER: Maison, 521, rue Saint-Jean-Baptiste, 2 ch. à coucher, sous-sol fini, cuisinière, refrigérateur, laveuse, sécheuse et congélateur. Libre le 1er mars. 595 $/mois + services. 256–5517.
273-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, rue Marion près de Taché. Chauffage et eau compris. 320 $/mois. 268–1178.
274-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher à louer en échange d'un travail de surveillance de nuit à Villa Vita, 210, rue Masson. Appelez Guy Mao au 233–0501 entre 10 h et 16 h.
275-

À LOUER: Bureaux de 180 pi x 540 pi, situé au 210, rue Masson. Organisme à but non lucratif ou de charité seulement. Disponible immédiatement. Appelez Guy Mao au 233–0501 entre 10 h et 16 h.
276-

CRTC — AVIS PUBLIC — Canada

Avis public CRTC 1998-11. Appel d'observations sur la politique du CRTC interdisant la distribution gratuite de séquences-annonces de services de télévision payante et d'émissions spécialisées pendant les principales évaluations nationales des cotes d'écoute. Pour de plus amples renseignements veuillez consulter l'avis public. Cet avis est disponible au CRTC à Hull, (819) 997–2429; au http://www.crtc.gc.ca; ou à notre bureau de Winnipeg : (204) 983–6306. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitut. Les observations écrites doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard le <u>13 mars 1998</u>.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

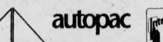
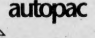
Cet espace est à votre disposition!

Cet espace est à votre disposition!

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051

Cet espace est à votre disposition!

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE
1065, boulevard Autumnwood
987–8060
M. Balcaen, C.A.I.B.
E. Vermette, C.L.U., C.A.I.B.

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

GÉRANT
Gilles Chaput, FCA 255-9604
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ
Raymond Desrochers, CA, CFE 255-9619
Marc Rivard, CA 255-9615
Pamela Dupuis, CA 255-9634
Elizabeth Maw, CA 255-9637
EXPERT-CONSEIL À LA PME
Lucien Guénette, CA 255-9602
FISCALITÉ & IMPÔTS
Arthur Chaput, CA 255-9603
Georges Picton, CGA 255-9610
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION
Charles Gagné, MPA, CMC 255-9605
PLANIFICATION FINANCIÈRE
James Doer, CA, CFP 255-9621
INFORMATIQUE
Travis Leppky, CA 255-9612
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE
Bruce Caplan, CA, CIP 255-9607
Collin LeGall, CMA, CIP 255-9612
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES
Raymond Desrochers, CA, CFE 255-9619
Russ Paradoski, CA, CFE 255-9622

Services de consultations en affaires

BDO
BDO Dunwoody
262, rue Marion
Winnipeg (MB) R2H 0T7
T. (204) 233-8593
F. (204) 237-0134
www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Couture
Forest
Cadieux
Coopers & Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Gérald Garand
Optométriste
130, boulevard Provencher, Saint-Boniface
233-3889

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT
WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889–7298
et
POLO PARK VISION CENTRE
774–4111

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

SERVICES



Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

Rose Marie Fiola
- Comptabilité
- Formation
- Déclarations de revenus

211, rue Watson, pièce 305
Winnipeg (Manitoba) R2P 2E1
(204) 633–8119



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

Cet espace est à votre disposition!

BRUNET
Monuments
Troisième Génération

- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS



L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Cet espace est à votre disposition!

Abonnez-vous à
LA LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

	Au Manitoba
1 an	28,50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐
	Ailleurs au Canada
1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom:

Adresse: